

*PROCES VERBAL*

CONSEIL  
MUNICIPAL

*10 AVRIL 2008*

# SOMMAIRE



## *DELIBERATIONS*

### **REGIE MUNICIPALE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT.**

- Page 02** BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT –EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2007 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007.
- Page 04** AFFECTATION DES RESULTATS 2007 DU BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT.
- Page 04** RAPPORT ANNUEL 2007 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU.
- Page 06** SERVICE DE LA GEOTHERMIE –EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2007 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007.
- Page 07** SERVICE DE LA GEOTHERMIE – AFFECTATION DES RESULTATS 2007.

### **REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES.**

- Page 07** BUDGET ANNEXE « POMPES FUNEBRES MUNICIPALES » - EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2007 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007.
- Page 08** AFFECTATION DES RESULTATS 2007 DU BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES MUNICIPALES.

### **VILLE DE MONT DE MARSAN**

- Page 09** BUDGET PRINCIPAL VILLE – EXERCICE 2007 –EXAMEN DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 ET DU COMPTE DE GESTION 2007.

- Page 10 BUDGET PRINCIPAL VILLE – AFFECTATION DES RESULTATS DE L’EXERCICE 2007.**
- Page 10 BUDGET ANNEXE « PARKING DU MIDOU » EXAMEN DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 ET DU COMPTE DE GESTION 2007.**
- Page11 11 - BUDGET ANNEXE « PARKING DU MIDOU » AFFECTATION DES RESULTATS DE L’EXERCICE 2007.**
- Page 12 BUDGET ANNEXE « QUARTIER DE LA MADELEINE – MINI-HALLES » - EXAMEN DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 ET DU COMPTE DE GESTION 2007.**
- Page 12 BUDGET ANNEXE « QUARTIER MADELEINE – MINI-HALLES » - AFFECTATION DES RESULTATS DE L’EXERCICE 2007.**
- Page 14 DEBAT D’ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008.**

# **VILLE DE MONT-DE-MARSAN**

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 AVRIL 2008**

\*\*\*\*\*

**Président :** Madame DARRIEUSSECQ Geneviève, **Maire**

**Présents :**

M. BAYARD Hervé, M. TORTIGUE Bertrand, Mme DAVIDSON Chantal, Mme LUTZ Chantal, M. PINTO DE SOUSA Jean-Pierre, Mme DARTEYRON Eliane, M. HANNA Edmond, Mme BOURDIEU Marie-Christine, M. SOCODIABEHÈRE Thierry, **Adjoint**  
**au Maire,**

Mme BOUDE Jeanine, Mme HILLCOCK Anne-Marie, M. BUCHI Arsène, Mme TAUZY Claude, M. MEGE Michel, Mme COUTURIER Chantal, Mme PIQUET Catherine, M. HEBA Farid, Mme LAMAISON Jeannine, M. ROUFFIAT Bruno, Mme NAILLY, Guylaine, M. LAGOEYTE Jean-François, M. BOUSQUET Olivier, M. TACHON Nicolas, M. DEPONS Bernard, M. BACHE Alain, Mme LUCY Rose, M. LAGRAVE Renaud, Mlle DAUGA Ségolène, M. EL BAKKALI Abdallah, M. GUERINI Jean-Philippe, Mme PEGUY Michèle, Mlle AVANT Sophie, **Conseillers Municipaux.**

**Absent excusé :**

Mme LAFONT Akia donne pouvoir à Madame BOURDIEU Marie-Christine,  
Mme DUPOUY VANTREPOL Catherine donne pouvoir à Monsieur TORTIGUE Bertrand.

---

La séance est ouverte à 19 heures.

**Mme le Maire :** Mesdames, Messieurs, bonsoir, nous avons un programme ce soir qui est essentiellement budgétaire, nous allons donc avoir à voter sur les comptes de gestion 2007 et compte administratif ainsi que sur les affectations de résultat pour les différentes régies budget annexe et budget principal de la Ville sachant que pour nous, il s'agit d'une photo des budgets réalisés donc j'aurais peu de commentaire sur ces comptes de gestion et ces comptes administratifs n'en n'assurant pas, bien sûr, la responsabilité du budget 2007 qui a été effectué par l'équipe municipale précédente et que globalement pour des raisons essentiellement pratique et de réactivité pour nous et de poursuite du travail municipal nous voterons globalement tous ces comptes administratifs afin que notre action ne soit pas pénalisée pour la suite.

Nous devrions normalement démarrer avec l'adoption du procès-verbal du dernier conseil municipal, compte tenu des délais très courts entre le précédent conseil et celui-ci, le procès-verbal n'a pu être rédigé à temps, il est en cours de correction à l'heure actuelle et je vous demande donc de bien vouloir accepter que nous le validions lors du prochain conseil qui est lundi prochain, si ça ne vous pose pas de problème, je vous remercie.

**M. PINTO :** Avant de rentrer directement dans la délibération n°1, comme il y a quatorze délibérations et la quatorzième est le débat d'orientation budgétaire ainsi que la troisième sur

la qualité de l'eau, autrement dit il y a douze délibérations qui reprennent le même schéma, autrement dit nous allons voter d'un point de vu technique le compte administratif et le compte de gestion. Tout simplement c'est un acte, sur la forme, on reconnaît que toutes les opérations 2007 ont été sincèrement retracées sur ces comptes, après avoir voté la sincérité des comptes, nous allons voter ensuite l'affectation du solde. A chaque fois pour chaque budget, donc on vote la sincérité des comptes et ensuite le solde on l'affecte, pour le budget du Midou, pour le budget des mini-halles, enfin bref pour tous les budgets et on va commencer effectivement par la Régie Municipale des Eaux et de l'Assainissement.

Un budget se bâti en deux blocs : le fonctionnement, pour aller très vite les dépenses courantes et l'investissement, les travaux.

## **REGIE MUNICIPALE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT**

### **01 - OBJET : BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2007 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007**

Rapporteur : Monsieur PINTO DE SOUSA, Adjoint au Maire

#### **SERVICE DES EAUX :**

**Le compte de gestion** au titre de l'exercice 2007, à partir des éléments transmis par Madame la Trésorière Principale Municipale, est arrêté comme suit :

#### **Section de fonctionnement**

<b>Recettes réalisées</b> -----	<b>3 170 589.98</b>
€	
excédent antérieur reporté -----	0
€	
<b>Dépenses réalisées</b> -----	<b>2 376 380.47</b>
€	
excédent de l'exercice -----	<b>794 209.51</b>
€	

#### **Section d'investissement**

<b>Recettes réalisées</b> -----	<b>1 155 577.54</b>
€	
<i>Solde d'exécution reporté</i> -----	<i>1 016 984.58</i>
€	
<b>Dépenses réalisées</b> -----	<b>1 455 015.56</b>
€	
<i>Solde d'exécution de l'exercice</i> -----	<i>717 546.56</i>
€	

**Le compte administratif** au titre de l'exercice 2007 est conforme au compte de gestion

**SERVICE D'ASSAINISSEMENT :**

Le compte de gestion au titre de 2007, à partir des éléments transmis par Madame la Trésorière Principale Municipale, est arrêté comme suit :

**Section de fonctionnement**

**Recettes réalisées** -----

**3 110 142.08 €**

*excédent antérieur reporté* -----

0 €

**Dépenses réalisées** -----

**2 745 577.08 €**

*excédent de l'exercice* -----

**364 565.00 €**

**Section d'investissement**

**Recettes réalisées** -----

**1 325 526.52 €**

*Solde d'exécution reporté* -----

1 006 021.66 €

**Dépenses réalisées** -----

**1 072 742.34 €**

*Solde d'exécution* -----

**1 258 805.84 €**

Le compte administratif 2007 est conforme au compte de gestion.

**Mme le Maire** : je vais vous faire une proposition, puisque normalement je dois me retirer à chaque vote. Dans la mesure où je n'ai pas de responsabilité dans les budgets et dans leurs exécutions, est ce-que sans participer au vote bien entendu, je peux rester dans la séance ou est ce-que je sors à chaque fois et je suis décidée à sortir chaque fois si nécessaire.

**M. LAGRAVE** : Il n'y a pas de problème Madame le Maire pour que vous restiez parmi-nous, je veux juste dire une chose par rapport à ce qu'à dit M. PINTO tout à l'heure, vous avez dit vous même et lui-même que vous alliez émettre un vote technique si j'ai bien compris, nous mêmes, nous émettrons un vote politique et avec un quitus à la bonne gestion qui contrairement à ce qui avait été dit est finalement bien là à travers les comptes de la Régie des Eaux et on le verra sur les autres comptes à l'avenir donc nous, nous voterons également pour ces résultats et par ailleurs je renouvelle Madame le Maire que évidemment vous pouvez rester sauf évidemment si la loi ne le permet pas, mais si la salle le permet, voilà.

**Mme le Maire** : La loi dit que je dois sortir.

**Où l'exposé de son rapporteur,  
et après vote et délibéré,**

**Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette délibération,** Madame le Maire ne prenant pas part au vote.

**02 - OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2007 DU BUDGET ANNEXE DE LA REGIE MUNICIPALE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT**

Rapporteur : Monsieur PINTO DE SOUSA, Adjoint au Maire

Les résultats d'exploitation de la gestion 2007 du budget annexe de la régie municipale des eaux et d'assainissement, font apparaître les excédents d'exploitation suivants :

**Service des Eaux -----794 209.51 €**

**Service de l'Assainissement -----364 565.00 €**

**Il est proposé que ces excédents soient répartis de la façon suivante :**

**SERVICE DES EAUX :**

**Section d'investissement :**

Compte 1068 – Dotations, fonds divers et réserves -----794 209.51 €

**SERVICE D'ASSAINISSEMENT :**

**Section d'investissement :**

Compte 1068 – Dotations, fonds divers et réserves ----- 364 565.00 €

**Où l'exposé de son rapporteur,  
et après vote et délibéré,  
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette délibération.**

**03 - OBJET : RAPPORT ANNUEL 2007 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU**

Rapporteur : Monsieur Thierry SOCODIABEHHERE, Adjoint au Maire

En vertu de la loi du 2 février 1995 relative à la protection de l'environnement, du décret n° 95-635 du 6 mai 1995 complété par le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 pris pour l'application de l'article L. 2224-5 et modifiant les annexes V et VI du code général des collectivités territoriales, le Maire est tenu de présenter au Conseil Municipal, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et du service public de l'assainissement.

Le décret fixe les indicateurs techniques et financiers devant figurer dans le rapport joint à la présente délibération.

Il est demandé à l'Assemblée **d'approuver le rapport annuel 2007** sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et du service public de l'assainissement.

**Où l'exposé de son rapporteur,  
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette délibération.**

**M. SOCODIABEHÈRE** : je me suis permis de sortir quelques chiffres à titre d'information pour l'ensemble des personnes présentes donc pour le rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et d'assainissement. Concernant l'eau : les forages, ils sont en nombres de quinze en services, treize pour Mont-de-Marsan et deux pour Saint-Pierre-du-Mont. Le stockage des eaux pompées est effectué dans huit réservoirs six pour Mont-de-Marsan et deux pour Saint-Pierre-du-Mont. Le nombre d'abonnés en 2007 était de 18080 pour Mont-de-Marsan et de 4628 pour Saint-Pierre-du-Mont. En ce qui concerne la qualité bactériologique en 2007 il y a eu 86 prélèvements réglementaires plus 84 prélèvements dits d'auto contrôle et qui ont permis de donner le constat suivant : l'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique. En ce qui concerne la qualité physico-chimique la direction départementale des affaires sanitaires et sociales a conclu pour l'année 2007 que nous disposons d'eau de bonne qualité pour les paramètres analysés au cours du contrôle sanitaire. D'un point de vue tarif : à 2.146 € toutes taxes comprises le mètre cube assaini, l'eau distribuée sur Mont-de-Marsan est la troisième moins chère des villes du sud-ouest. A titre comparatif : nous avons en fourchette basse, 1.85 € le mètre cube pour Cestas et en fourchette haute, 5.24 € le mètre cube pour Ourin. Sur Mont-de-Marsan, l'augmentation entre 2006 et 2007 a été de 1.1541 %, elle est essentiellement dû à l'urbanisation horizontale de la Ville des 230 kilomètres de canalisations à entretenir. On retrouve le bilan qualité 2007 en page 36 du rapport. Concernant l'assainissement, deux stations, Jouanas tout d'abord avec 45000 équivalents habitants qui regroupe les réseaux d'assainissements de Saint-Pierre-du-Mont et du premier des deux secteurs de Mont-de-Marsan et pour lequel il est conclu un fonctionnement satisfaisant, la station du Comte, qui comporte 30000 équivalents habitants et regroupe les réseaux d'assainissements de Mazerolles, de Bretagne et du deuxième secteur de Mont-de-Marsan et pour son fonctionnement il est conforme aux objectifs définis. Enfin, je ferais un petit point sur l'avenir, si l'on part sur la base d'une population de 34000 habitants la ressource d'eau complémentaire à mobiliser représente 3000 m<sup>3</sup> par jour. Il y aura donc la nécessité de créer de nouveaux forages pour remplacer les anciens et sécuriser l'alimentation en eau, il y a eu d'ores et déjà la mise en service d'un nouveau forage en 2007. Voici pour les chiffres qui faisaient partis du rapport. Quelqu'un s'oppose t-il à ce rapport ?

**Mme le Maire** : il n'y a pas de vote puisque c'est un rapport, je crois que cela souligne l'intérêt politique que nous avons tous à conserver bien entendu une Régie des Eaux performante et je crois que ce service de la Ville est effectivement performant et que c'est un service public rendu sur un élément indispensable à la vie qui est l'eau, l'eau la moins chère avec un tel service et bien je crois que c'est une bonne approche politique et bien entendu nous poursuivrons dans ce sens.

**M. BACHE** : Merci de me donner la parole Madame le Maire, je veux dire, combien je suis satisfais des propos que vous venez de tenir parce que ça me conforte dans l'idée que effectivement le service public, c'est le mieux à même de répondre aux besoins des populations tant en terme de besoin mais aussi en terme que je qualifie comme quelque chose comme le nerf de la guerre en terme de tarif parce que effectivement la Régie des Eaux de Mont-de-Marsan permet aux usagers de pouvoir bénéficier des tarifs les moins chers dans notre département mais aussi certainement au niveau régional et national. Permettez-moi d'élargir mon propos : ce service public tel qu'il est au niveau de la Régie des Eaux, il est dû à plusieurs conjonctions, un, au personnel qui est extrêmement bien formé et extrêmement bien compétent qui permet effectivement comme la souligné le rapport de pouvoir bénéficier d'une eau de très très bonne qualité et d'une eau très très bon marché, en même temps je

voudrais souligner l'effort particulier qui est fait par la région mais également par le département pour aider les régies plus que les entreprises privées, pour tous les investissements qui sont nécessaires, dans le rapport il est dit, vous parlez de la qualité de l'eau, je pense qu'il serait nécessaire que ce rapport là puisse être envoyé même si je sais qu'il peut être à disposition, qu'il puisse être envoyé à toutes les instances qui aujourd'hui travaillent pour aider les usagers, je pense notamment aux associations de consommateurs qui sont demandeurs pour pouvoir bénéficier de ce rapport là, en même temps on nous a présenté les choses en nous disant qu'il serait d'ici quelques années, nécessaire de travailler à la création de nouveaux forages pour faire face effectivement à la demande supplémentaire, là aussi je crois qu'il est nécessaire que nous y réfléchissions à l'aménagement de la Ville. Si ma mémoire ne me trahit pas, nous avons une Ville qui s'étale tout en longueur qui occasionne des frais supplémentaires par rapport à des communes de mêmes importances puisque nous avons des canalisations qui semble t-il répond à une Ville d'environ entre 50 et 80 mille habitants si mes souvenirs sont exacts, les mêmes problèmes se posent par rapport à la voirie donc il y a une nécessité de réfléchir à l'aménagement et la construction de la Ville future Montoise ces prochaines années mais ces prochaines années ça commence dès aujourd'hui. Voilà je souhaitais vous faire part de nos remarques et de nos propositions pour ce qui concerne le service public de la régie des Eaux et qui j'espère sera conservé, amélioré, tout comme l'ensemble des services publics qui existent aujourd'hui sur la commune de Mont-de-Marsan et au-delà au niveau de l'agglomération. Je vous remercie.

**Mme le Maire :** Bien, je vous remercie, vous voyez comme quoi nous avons des points d'accord. Pour ce qui est de la communication de ce rapport, vous avez raison parce que quand nous avons des rapports de cette qualité et je remercie d'ailleurs les services de nous l'avoir procuré et que les choses se passent aussi bien effectivement, je pense que ça mérite que nous le fassions savoir et d'autre part vous parlez d'aménagement de la Ville effectivement ce sera l'une de nos réflexions, réflexion que nous aurons ensemble sachant que la Ville à une expansion horizontale mais n'ira pas beaucoup plus loin que les limites qui lui sont permises et que nous atteignons vous le savez quant même les limites en terme de foncier donc nous atteindrons aussi des limites en terme de kilomètre de canalisations. Dans tous les cas se sont des sujets que l'on aura bien entendu l'occasion de développer dans les mois à venir et je vous remercie de votre intervention.

**04 - OBJET : SERVICE DE LA GEOTHERMIE - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2007 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007**

Rapporteur : Monsieur PINTO DE SOUSA, Adjoint au Maire

**SERVICE DE LA GEOTHERMIE**

**Le compte de gestion** au titre de l'exercice 2007, à partir des éléments transmis par Madame la Trésorière Principale Municipale, est arrêté comme suit :

**Section de fonctionnement**

<i>Recettes réalisées</i> -----	69 558.84 €
<i>excédent antérieur reporté</i> -----	0 €
<i>Dépenses réalisées</i> -----	17 772.62 €
<i>excédent de l'exercice</i> -----	51 786.22 €

### Section d'investissement

Recettes réalisées -----	0 €
Solde d'exécution reporté -----	0€
Dépenses réalisées --- -----	0 €
Solde d'exécution -----	0 €

Le compte administratif 2007 est conforme au compte de gestion.

Où l'exposé de son rapporteur,  
et après vote et délibéré,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette délibération, Madame le Maire ne prenant pas part au vote.

### 05 - OBJET : SERVICE DE LA GEOTHERMIE -AFFECTATION DES RESULTATS 2007

Rapporteur : Monsieur PINTO DE SOUSA, Adjoint au Maire

Les résultats d'exploitation de la gestion 2007 du budget annexe de la Géothermie fait apparaître l'excédent d'exploitation suivant :

**Service de la Géothermie ----- 51 786.22 €**

Il est proposé que cet excédent soit affecté de la façon suivante :

#### SERVICE DE LA GEOTHERMIE:

Section d'investissement :

Compte 1068 – Dotations, fonds divers et réserves ----- 51 786.22 €

Où l'exposé de son rapporteur,  
et après vote et délibéré,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette délibération.

### REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES

### 06 - OBJET : - BUDGET DE LA REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES. EXAMEN DU COMPTE DE GESTION 2007 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Rapporteur : Monsieur PINTO Jean-Pierre, Adjoint au Maire,

A partir des éléments transmis par Madame la Trésorière Principale Municipale, les écritures du compte de gestion 2007 et du compte administratif étant en parfaite conformité, les résultats du compte administratif 2007 sont arrêtés comme suit :

**\* SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Recettes de l'exercice réalisées .....	917 863.56
Excédent antérieur reporté .....	94 371.65
Dépenses de l'exercice réalisées .....	927 170.84
<b>Résultat de fonctionnement .....</b>	<b>+ 85 064.37</b>

**\* SECTION INVESTISSEMENT :**

Recettes de l'exercice réalisées .....	99 331.67
Dépenses de l'exercice réalisées .....	137 222.07
(dont 17 549.20 € de report déficitaire)	
<b>Besoin d'investissement</b>	<b>- 37 890.40</b>

**OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
ET APRES VOTE ET DELIBERE,  
Madame le Maire ne prend pas part au vote**

**LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **APPROUVE** les résultats du compte administratif et du compte de gestion 2007 de la Régie municipale des Pompes Funèbres.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou en cas d'empêchement un Adjoint, à intervenir à la signature de toutes pièces et formalités s'y rapportant.

**07 - OBJET : BUDGET DE LA REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES.  
AFFECTATION DES RESULTATS. CORRECTION DU SOLDE D'INVESTISSEMENT  
REPORTE**

**Rapporteur : Monsieur PINTO Jean-Pierre, Adjoint au Maire,**

Sur la base des éléments constatés pour l'exercice 2007 au titre du budget annexe de la Régie des pompes funèbres, qui révèle un excédent global de fonctionnement de 85 064.37 €, il devrait être affecté à l'investissement, compte 1068, un montant de **37 890.40 €**.

Conformément à la réforme de l'instruction comptable M4 au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la collectivité applique le régime de droit commun de semi-budgétisation des provisions.

Il convient donc de corriger le solde d'exécution de la section d'investissement du montant des provisions constituées et des ICNE de la manière suivante :

<b>Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2007</b>		<b>- 37 890.40 €</b>
	Provisions de propre assureur	-37 611.19 €
	Autres provisions pour risques	- 7 622.45 €
	Provisions pour impôts	- 10 000.00 €
	ICNE 2007	- 2 451.32 e
<b>Solde d'exécution reporté de la section d'investissement de l'exercice 2008</b>		<b>- 95 575.36 €</b>

Après correction suivant la réforme de l'instruction comptable M4, le résultat d'investissement reporté s'élève à – 95 575.36 €.

En conséquence, il est proposé d'affecté au 1068 la totalité du résultat de fonctionnement soit 85 064.37 €

**OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
ET APRES VOTE ET DELIBERE,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2007 ainsi que la correction du solde d'investissement reporté pour le budget de la Régie Municipale des Pompes Funèbres.
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à intervenir à la signature de toutes pièces et formalités s'y rapportant.

**M PINTO :** Le budget de la Ville de Mont-de-Marsan, il est composé du budget principal, du budget du parking du Midou et de ce que l'on appelle du budget des mini-halles ou quartier de la Madeleine.

## **VILLE DE MONT DE MARSAN**

### **08 - OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE – EXAMEN DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 ET DU COMPTE DE GESTION 2007**

Rapporteur : Monsieur PINTO Jean-Pierre, Adjoint au Maire,

A partir des éléments transmis par Madame la Trésorière Principale Municipale, les résultats du compte de Gestion 2007, conformes aux résultats du compte Administratif 2007, sont arrêtés comme suit pour le budget principal de la Ville :

#### **Section de Fonctionnement :**

- recettes réalisées	33 904 549.54 €
- excédent 2006 reporté	422 757.28 €
- dépenses réalisées	31 766 655.64 €
- soit excédent à la fin 2007 de	2 560 651.18 €

#### **Section d'Investissement :**

- recettes réalisées	9 163 395.19 €
- dépenses réalisées	11 279 019.59 € dont 001
- besoin d'investissement constaté	2 115 624.40 €

**OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
ET APRES VOTE ET DELIBERE,  
Madame le Maire ne prend part au vote,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **APPROUVE** les résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2007 du Budget Principal de la Ville.
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à intervenir à la signature de toutes pièces et formalités s'y rapportant.

Donc je vous le rappelle, c'est donc la photo de toutes les procédures budgétaire de l'année 2007.

**09 - OBJET : BUDGET PRINCIPAL VILLE – AFFECTATION DES RESULTATS DE L' EXERCICE 2007**

**Rapporteur : Monsieur PINTO Jean-Pierre, Adjoint au Maire,**

Sur la base des résultats constatés pour l'exercice 2007 au titre du Budget principal de la Ville, qui révèle un excédent global de fonctionnement de **2 560 651, 18 €** il est affecté à l'investissement compte 1068, un montant de **2 115 624, 40 €**

Par ailleurs les restes à réaliser 2007 pour 2008 tant en dépenses qu'en recettes s'établissent à un montant de **6 001 343, 96 €**

Après couverture du besoin sur investissement 2007, le reliquat, soit **445 026,78 €** pourra être repris au budget 2008 pour la couverture des dépenses de fonctionnement.

**OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
ET APRES VOTE ET DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2007 du Budget Principal de la Ville comme indiqué ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à intervenir à la signature de toutes pièces et formalités s'y rapportant.

**10 - OBJET : BUDGET ANNEXE « PARKING DU MIDOU » – EXAMEN DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 ET DU COMPTE DE GESTION 2007**

**Rapporteur : Monsieur PINTO Jean-Pierre, Adjoint au Maire,**

A partir des éléments transmis par Madame la Trésorière Principale Municipale, les résultats du compte de Gestion 2007, conformes aux résultats du compte Administratif 2007, sont arrêtés comme suit pour le budget annexe du parking du Midou :

**Section de Fonctionnement :**

- recettes réalisées	500 152.04 €
- excédent 2006 reporté	9 905.05 €
- dépenses réalisées	210 583.53 €
- soit excédent à la fin 2007 de	299 473.56 €

**Section d'Investissement :**

- recettes réalisées	298 652.11 €
- dépenses réalisées	584 157.81 €
- besoin d'investissement constaté	285 505.70 €

**OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
ET APRES VOTE ET DELIBERE  
Madame le Maire ne prend pas part au vote,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **APPROUVE** les résultats du Compte Administratif et du compte de Gestion 2007 du Budget Annexe « Parking du Midou ».

- **AUTORISE** Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à intervenir à la signature de toutes pièces et formalités s'y rapportant.

**11 - OBJET : BUDGET ANNEXE PARKING DU MIDOU – AFFECTATION DES RESULTATS DE L' EXERCICE 2007.**

**Rapporteur : Monsieur PINTO Jean-Pierre, Adjoint au Maire,**

Sur la base des résultats constatés pour l'exercice 2007 au titre du Budget annexe du Parking du Midou, qui révèle un excédent global de fonctionnement de 299 473.56 € il est affecté à l'investissement compte 1068, un montant de **285 505,70 €**.

Toutefois, la réforme de l'instruction comptable applicable au budget annexe « M4 » prévoit dans le cadre du rattachement des ICNE pour l'exercice 2008 une procédure spécifique ; cette procédure concerne le budget annexe parking du « Midou ».

Ainsi, le montant qui sera repris au compte 001 sera effectivement corrigé du montant des ICNE de 2007, soit 26 456,34 portant le total de ce compte à **311 962,04 €** en 2008. Le montant des ICNE au compte 001 sera couvert pour partie par les 13 967,86 au compte 1068 et les recettes du budget 2008.

**OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
ET APRES VOTE ET DELIBERE,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2007 du Budget annexe du Parking du Midou, comme indiqué ci-dessus.

- **AUTORISE** Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à intervenir à la signature de toutes pièces et formalités s'y rapportant.

**12 - OBJET : BUDGET ANNEXE « QUARTIER MADELEINE – MINI-HALLES » – EXAMEN DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 ET DU COMPTE DE GESTION 2007.**

**Rapporteur : Monsieur PINTO Jean-Pierre, Adjoint au Maire.**

A partir des éléments transmis par Madame la Trésorière Principale Municipale, les résultats du compte de Gestion 2007, conformes aux résultats du compte Administratif 2007, sont arrêtés comme suit pour le budget annexe quartier Madeleine mini-halles :

**Section de Fonctionnement :**

- recettes réalisées	52 187.96 €
- excédent 2006 reporté	11 080.15 €
- dépenses réalisées	8 463.53 €
- soit excédent à la fin 2007 de	54 804.58 €

**Section d'Investissement :**

- recettes réalisées	36 472.73 €
- dépenses réalisées	52 232.94 € dont 001
- besoin d'investissement constaté	15 760.21 €

**OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
ET APRES VOTE ET DELIBERE,  
Madame le Maire ne prend pas part au vote**

**LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **APPROUVE** les résultats du compte Administration et du compte de Gestion 2007, comme précisés ci-dessus.

- **AUTORISE** Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à intervenir à la signature de toutes pièces et formalités s'y rapportant.

**13 - OBJET : BUDGET ANNEXE QUARTIER MADELEINE MINI-HALLES – AFFECTATION DES RESULTATS DE L' EXERCICE 2007**

**Rapporteur : Monsieur PINTO Jean-Pierre, Adjoint au Maire.**

Sur la base des résultats constatés pour l'exercice 2007 au titre du Budget annexe quartier madeleine mini-halles, qui révèle un excédent global de fonctionnement de **54 804.58 €** il est affecté à l'investissement compte 1068, un montant de **15 760.21 €**

Après couverture du besoin sur investissement 2007, le reliquat, soit **39 044.37 €** pourra être repris au budget 2008 pour la couverture des dépenses de fonctionnement.

**OUI L'EXPOSE DE SON RAPPORTEUR,  
ET APRES VOTE ET DELIBERE,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2007 pour le Budget Annexe du Quartier Madeleine-Mini Halles.
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou en cas d'empêchement un Adjoint, à intervenir à la signature de toutes pièces et formalités s'y rapportant.

**Mme Le Maire :** Bien, merci Jean-Pierre, nous allons passer maintenant au projet de délibération numéro quatorze qui est le débat d'orientations budgétaires 2008. La tenue de ce débat ne constitue qu'une phase préliminaire bien sûr à la procédure budgétaire et n'a pas de caractère décisionnel, il ne sera donc pas procédé à un vote bien entendu. Donc avant de redonner la parole à Jean-Pierre PINTO, qui va nous faire une présentation vidéo de ces orientations budgétaires, je souhaitais faire quelques commentaires à savoir que nous avons et nous connaissons la situation d'un budget qui était très contraint, contraint par deux aspects : contraint par des charges incompressibles qui étaient élevées et qui se sont même aggravées en 2007, contraint également par un très faible auto financement avec les cents peu de marges de manœuvres en terme d'investissement à la municipalité, je dois vous dire que depuis notre installation nous avons également un chapitre mauvaises découvertes ou mauvaises surprises. Le chapitre mauvaises surprises, je donne quelques exemples, je peu parler par exemple du déficit du Comité des Fêtes 106 000 €, je rappelle que un point de fiscalité à Mont-de-Marsan c'est 110 000 €, je rappelle qu'en 2006 le déficit du Comité des Fêtes était de 7 000 € et que donc cela pose un problème à notre assemblée et à notre municipalité. Je dois dire à ce propos mais nous en parlerons et nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement que j'ai reçu hier de nombreux courriers provenant du Comité des Fêtes avec une démission en masse semble t-il de toutes les personnes qui avaient des responsabilités dans ce Comité des Fêtes et je dois vous dire que je trouve la pilule un petit peu amère de savoir qu'il existe effectivement des responsables d'associations qui quittent le navire avec un tel déficit budgétaire, nous aurons l'occasion d'en reparler. Deuxième chose dans les découvertes du chapitre des mauvaises surprises : les projets mal ficelés, des projets qui sont plus à l'état de projets puisqu'ils sont à l'état de réalisation et de fin de réalisation, je vais vous parler par exemple de plate forme sociale : c'est une belle réalisation qui a été voulue par la municipalité de Mont-de-Marsan et là je n'émet aucune critique sur la nécessité de cette réalisation mais j'ai néanmoins des critiques sur la façon dont les choses ont été montés, comment les dossiers ont été montés. Cette plate forme sociale a été donc réalisée sur le budget de la Communauté d'Agglomération puisque c'était un équipement communautaire mais nous avons la surprise de constater à l'heure où les associations veulent s'emparer des lieux dès qu'ils seront achevés que rien n'a été prévu en ce qui concerne les frais de fonctionnement. C'est à-dire que nous avons ici dans la mairie retrouvé aucun engagement en terme de frais de fonctionnement et que au niveau de la Communauté d'Agglomération l'on semble me dire qu'il n'était pas prévu que la Communauté d'Agglomération prenne en charge de tels frais de fonctionnement. Nous les évaluons à au moins à 200 000 € par an et nous nous interrogeons tout de même sur l'opportunité pour la Ville de Mont-de-Marsan d'assumer à sa charge des frais de fonctionnement d'une telle structure qui bien entendu sera utile au montois qui en auront besoin et qui sera également utile malheureusement, je dis parce que je souhaiterais qu'il y est effectivement moins besoins de ces associations mais à de nombreuses personnes de l'agglomération voire hors agglomération du reste du département donc nous avons beaucoup d'interrogations et

beaucoup de problèmes à régler parce qu'en terme budgétaire effectivement nous allons être de plus en plus contraint, je vous ai donné ici deux exemples, je ne parlerais pas des promesses faites à tous les étages et à tous les niveaux, à toutes les associations, promesses qui bien sûr n'engagent que ceux qui les entendent c'est bien ce que j'ai cru comprendre mais qui bien entendu non jamais été des promesses écrites mais qui effectivement nous sont retournées tous les jours depuis que nous sommes installés à la Mairie. Donc tout ceci pour vous dire que les orientations budgétaires nous nous sommes engagés, nous avons eu un engagement fort qui était de ne pas augmenter les taux d'imposition, le budget dont l'élaboration qui avait été commencé avant les élections et bien lui, était déterminer avec un taux d'imposition qui augmentait de 3 % , donc nous avons revu avec Jean-Pierre PINTO et les services financiers ont revu le budget pour établir un budget sans augmentation des taux d'imposition, ce que nous avons dit pendant la campagne électorale n'était pas une accroche électoraliste c'était véritablement un soucis que nous avons vis à vis de notre responsabilité, vis à vis de l'argent public, vis à vis de notre responsabilité, en terme de pouvoir d'achat des citoyens puisque l'on sait qu'à l'heure actuelle celui ci est tout de même tout particulièrement mis à mal dirons-nous par de nombreuses augmentations, j'ai entendu parler de gaz, j'ai entendu parler d'augmentation d'alimentation mais ça je m'en rend compte moi-même dans des produits de base et je crois donc qu'il est de notre devoir et du devoir des collectivités quelles qu'elles soient et à quels niveaux qu'elles soient des collectivités territoriales de tenir compte également de ce facteur. Je vais donc vous demandez si vous êtes d'accord une petite interruption de séance afin que nous puissions aménager la salle pour que vous puissiez suivre le power point sur le mur qui nous servira d'écran et qui est derrière vous. Je vous remercie.

**M. PINTO** : Donc ce débat d'orientation budgétaire, tout d'abord un rappel car c'est la loi qui nous l'oblige, la loi depuis 1992 et ce débat d'orientation budgétaire il est là pour vérifier la pertinence des lignes directrices de l'action municipale et donc pendant ce débat deux objectifs très clairs tout d'abord informer l'assemblée sur la situation financière de la municipalité et ensuite discuter de nos stratégies de nos orientations budgétaires pour l'exercice c'est à dire pour 2008. Et pour nous il revêt un caractère tout particulier parce que c'est notre premier débat d'orientation budgétaire et nous allons en profiter pour vous donner une feuille de route pour l'ensemble du mandat les six ans. Tout d'abord je vais vous présenter le contexte national dans lequel nous imaginons nous inscrire dans l'année 2008 et ensuite nous allons revoir le contexte spécifique à Mont-de-Marsan.

#### **14 - OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008.**

**Rapporteur : Monsieur PINTO Jean-Pierre, Adjoint au Maire,**

Conformément aux dispositions relatives au débat d'orientations prévues à l'article L 2312.1 second alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu pour notre assemblée d'engager le débat sur les orientations générales du budget pour l'exercice 2008.

La tenue de ce débat ne constituant qu'une phase préliminaire de la procédure budgétaire et ne revêtant pas en lui-même de caractère décisionnel, il ne sera donc pas procédé au vote.

Les membres du Conseil Municipal, réunis ce jour, débattent des orientations budgétaires 2008.

# ***DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE***

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## **INTRODUCTION**

Exercice obligatoire depuis la loi de février 1992, le Débat d'Orientation Budgétaire est l'occasion de vérifier la pertinence des lignes d'action directrices proposées et adoptées par l'équipe municipale en matière budgétaire.

Les objectifs du Débat d'Orientation Budgétaire :

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et des priorités du BP
- d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité

Ce Débat d'Orientation Budgétaire 2008 de la première année du mandat va nous permettre d'établir une « feuille de route budgétaire » pour la durée du mandat municipal.

Les orientations budgétaires prévues pour cette année et la stratégie du mandat seront précisées après avoir rappelé le contexte national et analysé les résultats propres à la ville de Mont-de-Marsan.

## **1. CONTEXTE NATIONAL**

Après 1,9% en 2007, la croissance française pour 2008, devrait être autour de **1,7%** (Gouvernement 1,8 ; Commission européenne 1,7 et UNEDIC 1,6). La croissance française devrait donc ralentir, freinée par la crise financière mondiale et une forte inflation se maintenant autour de 3% (hors tabac), selon l'INSEE, jusqu'à l'été.

Le chômage, qui a baissé en 2006 et 2007, devrait se stabiliser autour de **7,5%**, toujours selon l'INSEE.

La croissance française sera, une fois encore, entraînée par la consommation des ménages alors même que le pouvoir d'achat stagne, les ménages puisant dans leur épargne.

Le contrat de stabilité, (c'est-à-dire que les dotations de l'Etat qui pour l'instant étaient du moins jusqu'en 2007 basé sur l'inflation plus une partie de la croissance du PIB), concernant la DGF, évoluera à partir de 2009 au rythme de l'évolution de l'inflation. La suppression de la référence au PIB sera préjudiciable pour les collectivités en limitant la hausse de la DGF.

## **2. CONTEXTE SPECIFIQUE A MONT-DE-MARSAN**

**M. PINTO** : Vous l'avez bien compris, nous avons voté les comptes administratifs en considérant que c'était bien une procédure technique, ce n'était en aucun cas le label d'une bonne gestion et vous allez comprendre facilement pourquoi.

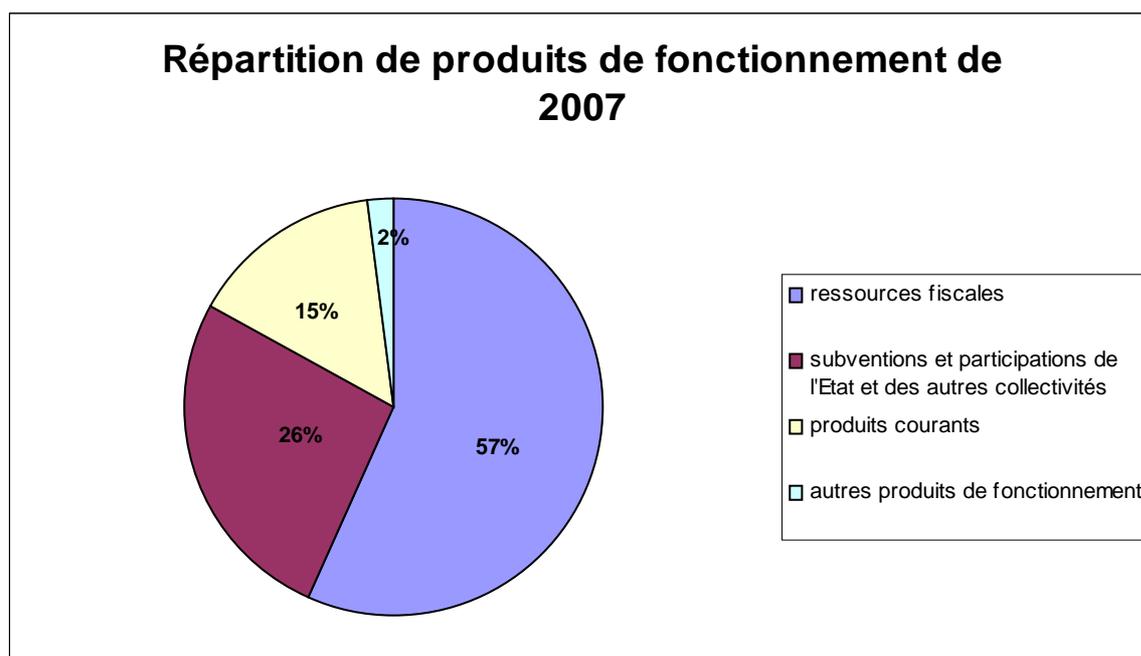
Contrairement aux habitudes nous allons vous présenter le budget de fonctionnement en commençant par les recettes, jusqu'à maintenant c'était de présenter les dépenses, nous nous partions systématiquement des recettes à l'image de ce que vous faites chez vous au quotidien, vous regardez ce que vous avez dans le porte monnaie avant d'aller acheter et pas l'inverse.

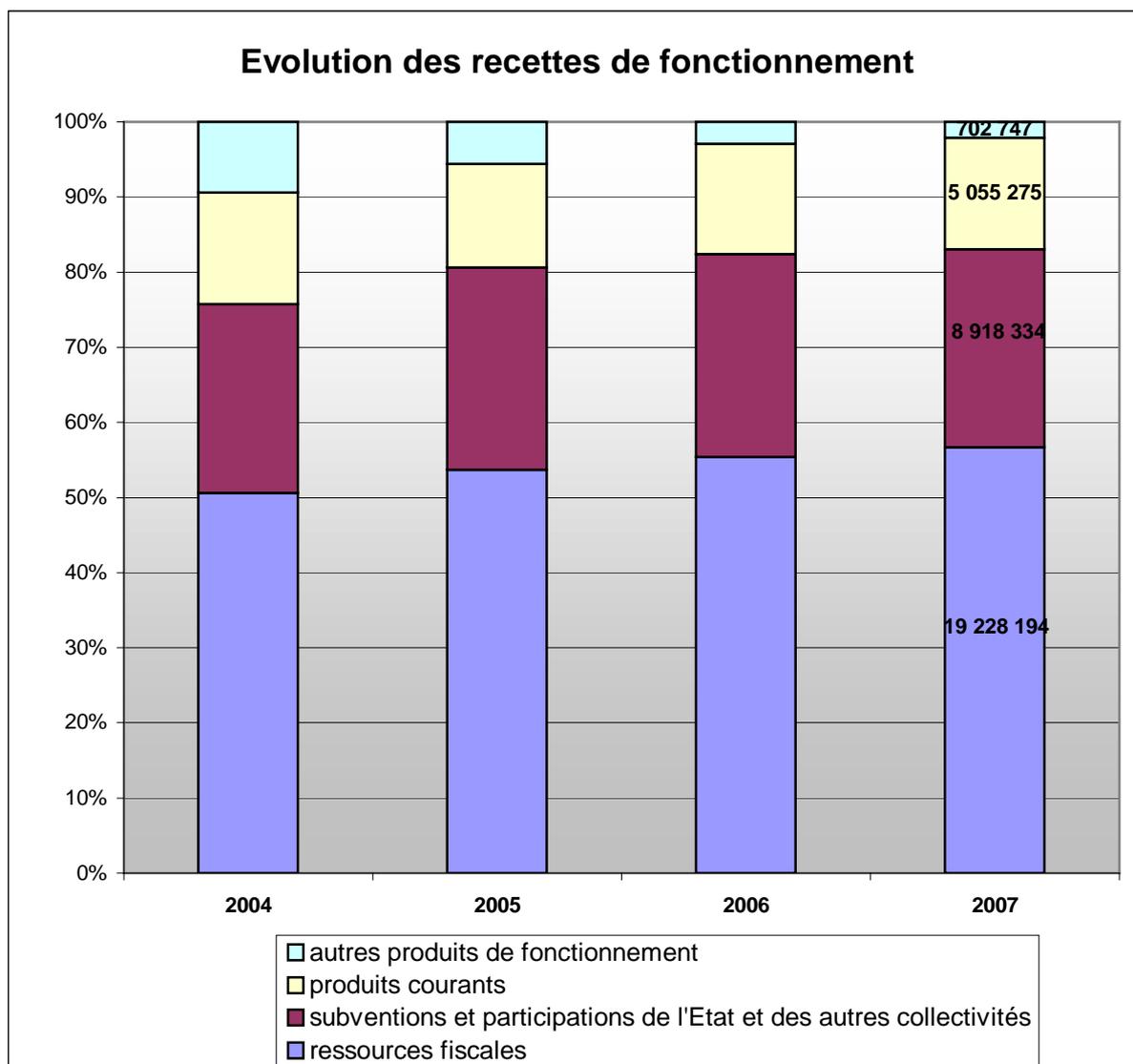
## 2.1 BUDGET DE FONCTIONNEMENT

### 2.1.1 LES RECETTES

<b>EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en millions d'€)</b>						
	2004	2005	2006	2007	Variation %	
					2006/2005	2007/2006
ressources fiscales	17,059	17,71	18,244	19,228	3,02	5,39
subventions et participations de l'Etat et des autres collectivités	8,448	8,883	8,892	8,918	0,1	<b>0,29</b>
produits courants	5	4,547	4,835	5,055	6,33	4,55
autres produits de fonctionnement	3,176	1,840	0,950	0,703	-48,39	-26,00
	33,683	32,98	32,921	33,904	-0,18	2,99

**M. PINTO** : Les recettes de fonctionnement vous les avez sur quatre ans, que constatons-nous sur quatre ans à Mont-de-Marsan ? C'est que ces recettes de fonctionnement, leurs dynamismes entre guillemets reposent essentiellement, uniquement sur les ressources fiscales (première ligne). Les subventions de l'état, je vous l'ai dit dans le contexte national, restent stables augmentation minime de 0.29 %. Les produits courants, les ventes cinq million et autres produits de fonctionnement pour sept cent mille, ce qui fait pour l'année 2007, les recettes de fonctionnement de la Ville se sont élevées à 33,9 million, pour mémoire les recettes en 2004 étaient déjà de 33,6 million. Ces recettes de 2007 si vous voulez avoir une image c'est donc le graphique ci-dessous, vous voyez que 57 % ce sont les ressources fiscales, les 26 % se sont les subventions de l'Etat et l'autre partie restante les 17 %, autres produits de fonctionnement.





**M. PINTO** : un tableau qui reprend l'évolution sur quatre ans, le bleu les impôts, le rouge la partie dotations de l'Etat au sens large, vous voyez que nos recettes de fonctionnement, pour l'essentiel sont, la partie bleu c'est-à-dire les impôts plus les dotations de l'Etat, par contre le haut les produits courants, les produits de fonctionnement à chaque fois leurs parts diminuent.

Constat : pas ou peu de dynamisme de nos recettes de fonctionnement qui augmentent jusqu'en 2007 grâce à l'augmentation des taux d'imposition (Rappel 30 % pendant le dernier mandat) et à la revalorisation des bases que l'Etat augmente mécaniquement chaque année. Autrement dit pour prendre une image, il ya un gâteau, dans ce gâteau la commune prend un pourcentage et ce pourcentage augmente tous les ans, vous avez compris de 30 % en six, puis en même temps tous les ans l'Etat augmente la part du gâteau, le gâteau s'agrandi tous les ans, mécaniquement et en plus on augmentait la part du gâteau, ça fait beaucoup, c'est ce que vous voyez, nous étions à peu près à 50% de

la part d'impôt nous sommes à actuellement 1.56, 1.56 pour nos recettes et ce qui est logique la pression fiscale sur Mont-de-Marsan s'élève nous sommes en 2007 à 1.18 ce qui veut dire que par rapport à l'ensemble des villes françaises le contribuable Montois est imposé 18 % de plus. La c'est la moyenne des villes Françaises. Si je rentre plus précisément dans les Villes de même strate de Mont-de-Marsan, la différence n'est pas de 18% mais d'environ 9%, vous comprendrez pourquoi Madame le Maire disait depuis le départ que nous ne souhaitons pas augmenter encore plus cette pression nous y reviendrons par la suite.

Stagnation de la participation de l'Etat et des autres collectivités.

EVOLUTION DU TAUX DE PRESSION FISCALE				
	2004	2005	2006	2007
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi			1,17	1,18

Constat : pression fiscale à Mont-de-Marsan supérieure de 18 % par rapport à la moyenne des villes françaises.

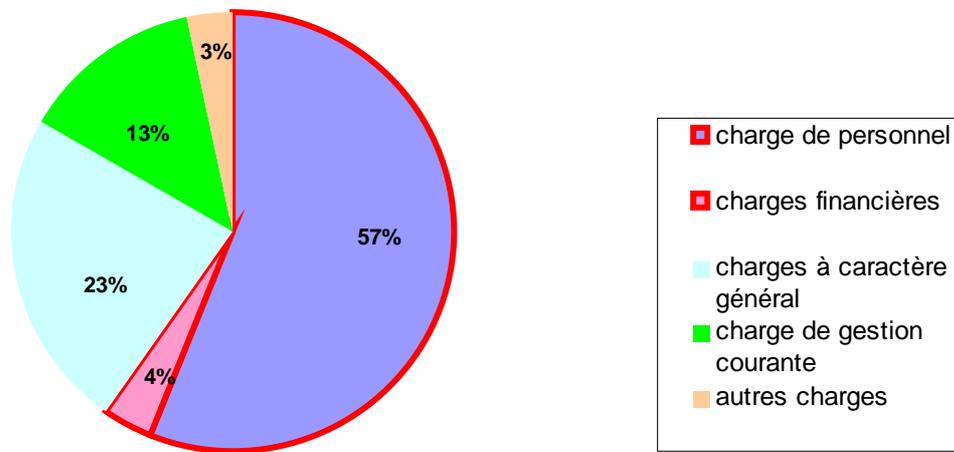
## 2.1.2 LES DEPENSES

<b><u>EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT( en millions d'€)</u></b>						
	2004	2005	2006	2007	2006/2005	2007/2006
charges à caractère général	6,652	7,073	7,161	7,353	1,24%	2,68%
charge de personnel	16,13	16,73	16,67	17,639	-0,32%	<b>5,79%</b>
charge de gestion courante	4,126	4,141	4,097	4,19	-1,06%	2,27%
charges financières	1,062	0,977	1,075	1,182	10,03%	<b>9,95%</b>
autres charges de fonctionnement	1,210	1,238	1,213	1,090	-2,01%	-10,15%
	29,184	30,155	30,22	31,454	0,22%	4,08%

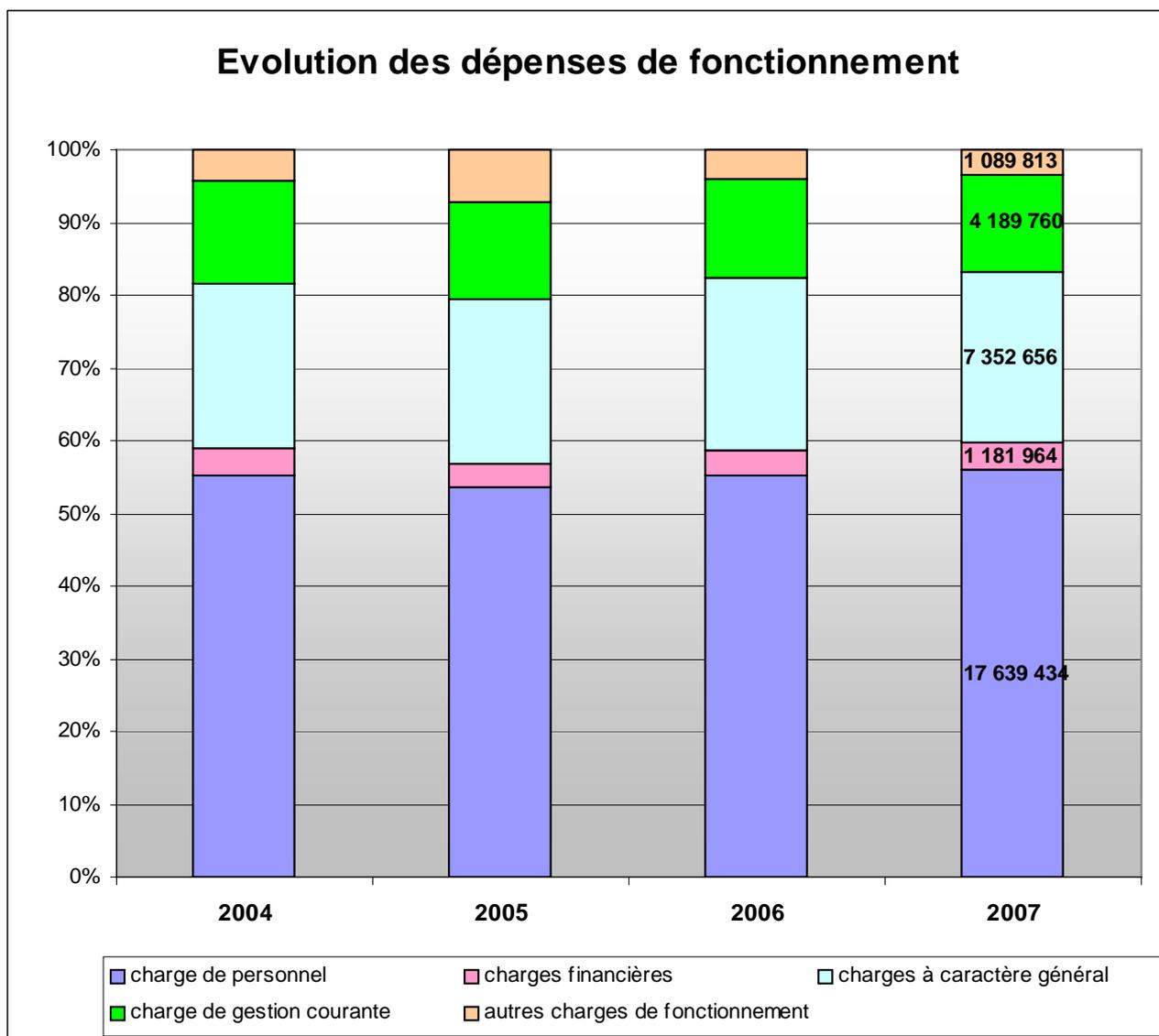
Constat : forte augmentation des charges de personnel, + 5,8% (+ 22 embauches en 2007) et des charges financières +9,95%.

Les Charges financières ce sont les intérêts que nous payons sur la dette de la Ville.

## Répartition des charges de fonctionnement de 2007



**M PINTO** : Charge de personnel et charge financière ce sont ce que l'on appelle des charges incompressibles, au début de la composition du budget on ne peut pas discuter sur ces charges nous sommes obligé de les payer, nous sommes à environ 60% de charges incompressibles dans notre budget. Je vous rappelle que la Cour des Comptes avait déjà en 2005 alertée sur le danger d'avoir des charges incompressibles élevées. La Cour des Comptes considère que entre 50 et 58 % la ville est en danger, nous avons pris en 2007 encore 2 points, nous étions à 58 % environ en 2006, nous sommes en 2007 à 60 %, j'arrondis. Autrement dit si nous continuons dans cette même logique d'ici deux ou trois ans il ne sera même plus nécessaire de faire le budget, il se fera mécaniquement. Je vous laisse penser qu'elle est la part réservée aux politiques au sens noble de la gestion de la Ville.

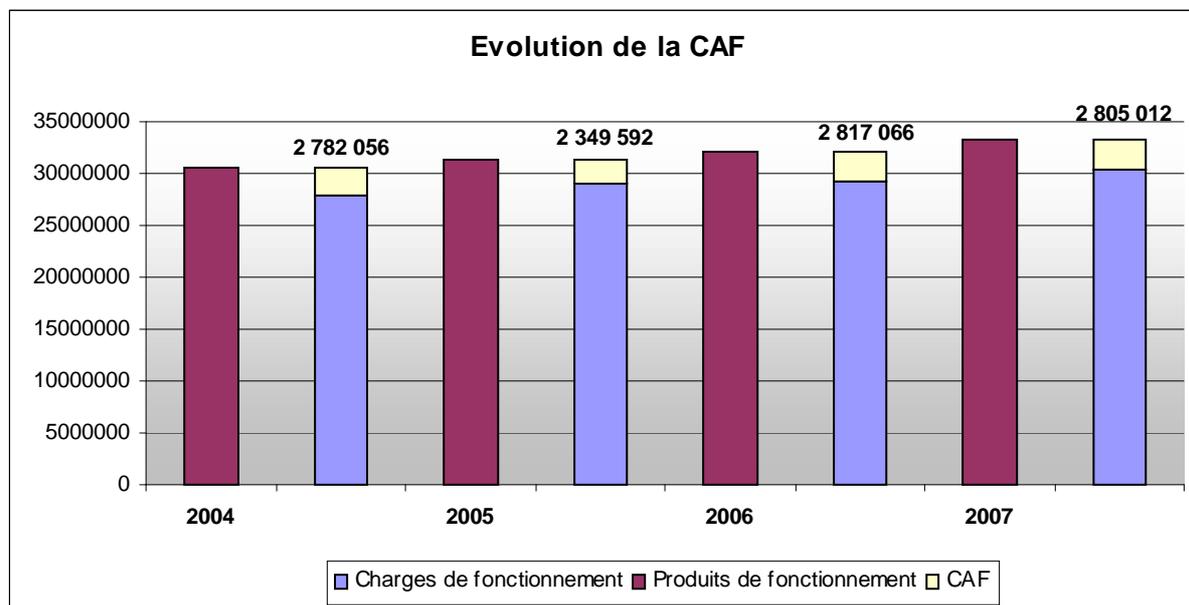


**M PINTO** : Bizarrement en 2005, l'année où la Cour des Comptes était dans nos murs, il y a eu un ralentissement, en 2006 une stabilisation par contre entre 2006 et 2007 nous sommes repartis à la hausse.

Constat : les charges incompressibles sont élevées, 60% en 2007, alors que la médiane pour toutes les villes françaises est de 41%. La médiane ça veut dire qu'il y a autant de ville avant que après. Donc les marges de manœuvres dont dispose la commune pour agir sur ses dépenses et pour dégager de l'autofinancement sont faibles.

Et Comme vous avez compris que nos dépenses augmentent fortement mécaniquement la différence avec les recettes est faible donc nous avons un faible taux de financement, faible épargne.

## 2.1.3 CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( CAF)

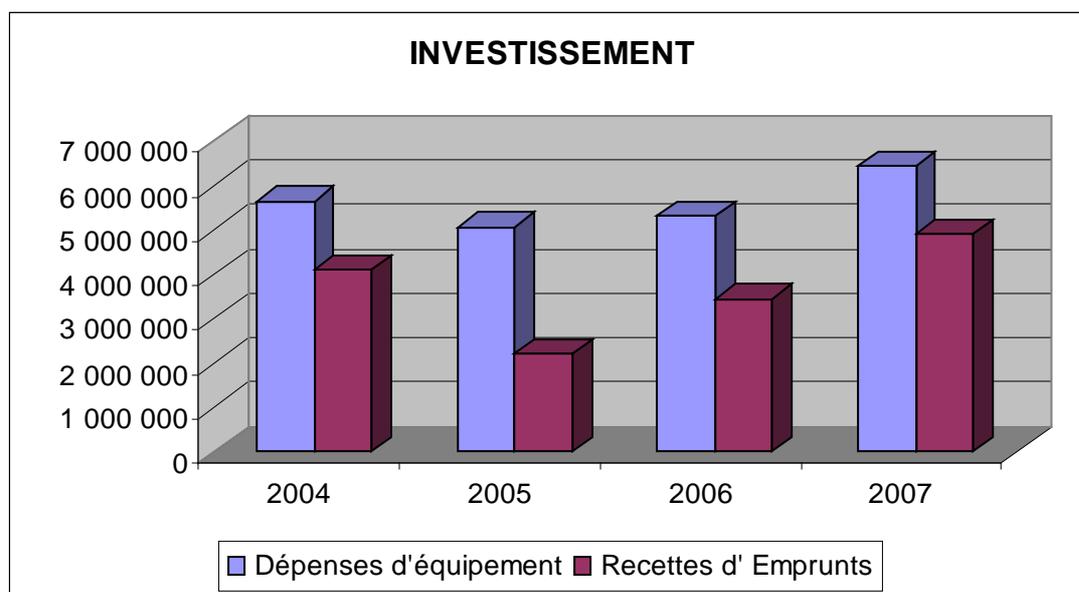


**M PINTO** : vous avez compris que la couleur bordeaux ce sont nos recettes, la partie bleue se sont nos dépenses et la différence entre les deux, le solde c'est notre épargne. Alors on pourrait se dire 2.8 million c'est très bien, ce qu'il faut savoir c'est que cette épargne de 2.8 million elle sert à quoi ? Elle sert à faire des travaux, mais avant de servir à faire des travaux, elle sert à rembourser le capital de la dette de la Ville. Tout à l'heure on a vu les charges financières que les intérêts, on rembourse également le capital. En 2007 nous avons donc une épargne de 2.8 million et un remboursement du capital de la dette de 2.6 million. Faites la différence entre les deux, vous voyez qu'il restait près de 180 000 € d'épargne nette pour pouvoir investir.

Constat : capacité d'autofinancement stable et faible qui permet juste de rembourser le capital dû dans le cadre du remboursement de la dette. En 2007, le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 2 626 M€.

## 2.2 BUDGET D'INVESTISSEMENT

### 2.2.1 EVOLUTION

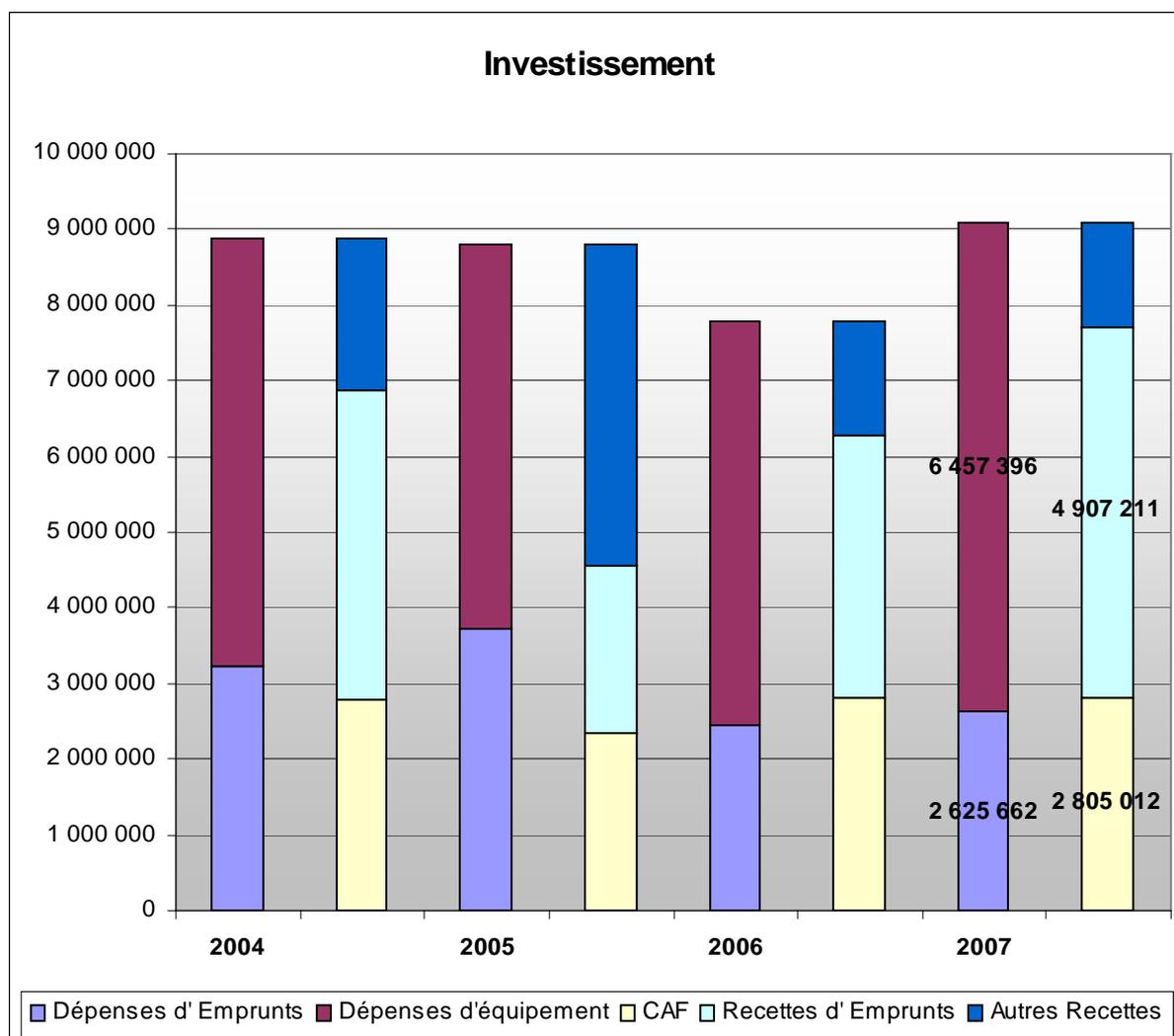


	2004	2005	2006	2007
Dépenses d'équipement	5 654 953	5 075 346	5 328 740	6 457 396
Recettes d' Emprunts	4 093 610	2 217 773	3 455 705	4 907 211
Recettes d' Emprunts / Dépenses d'équipement	72%	44%	65%	76%

**M PINTO** : Deux blocs, Fonctionnement : dépenses courantes, l'investissement ce sont les travaux et le remboursement du capital de la dette. Si vous avez bien suivi ma logique, part d'épargne nette très faible qu'est ce qui reste ? L'emprunt. L'Emprunt c'est donc la partie violette. Et vous voyez qu'à partir de 2005 l'emprunt à pratiquement doublé. Pour 2007, pour 100 € de travaux nous avons emprunté 76 €. Nous ne pouvons pas continuer dans cette situation, c'est intenable.

Constat : forte augmentation de l'investissement en 2007 (+21,18 %) après 3 ans de relative stabilité autour de 5 M€.

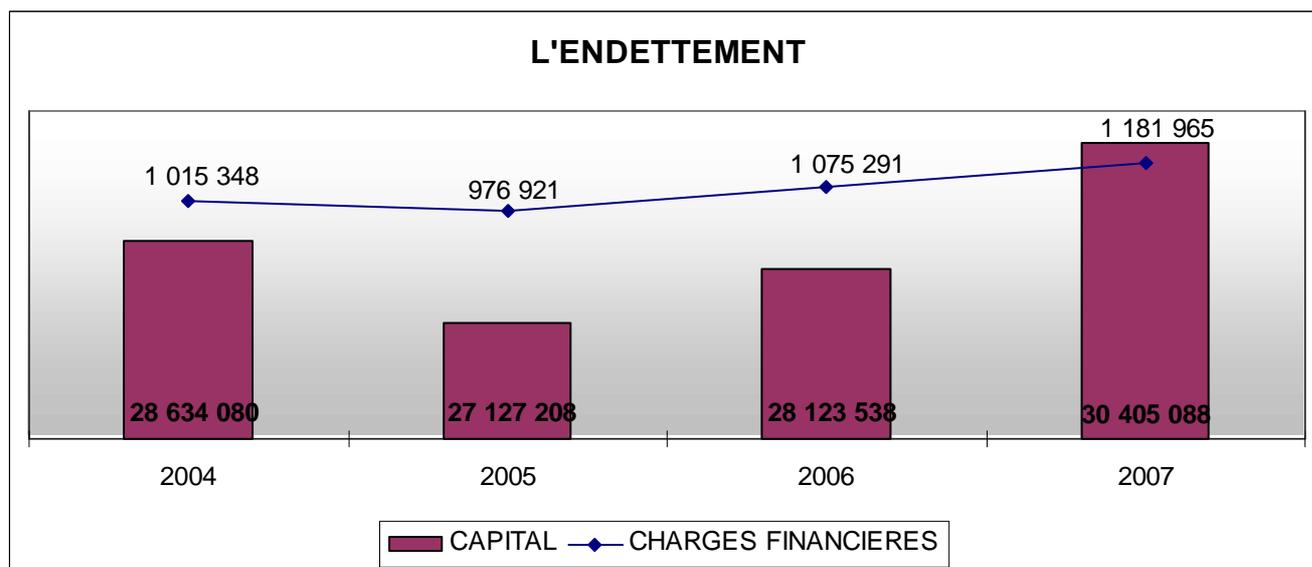
## 2.2.2 FINANCEMENT DISPONIBLE



Constat : l'investissement est de plus en plus financé par l'emprunt, les ressources propres (autofinancement) diminuant.

**M PINTO** : En bordeaux nos travaux et en dessous le remboursement du capital de la dette et à côté nos recettes (autres recettes, les subventions par exemple). Regardez en 2007, autofinancement à peine supérieur à nos dépenses pour rembourser le capital de la dette, les subventions et autres faibles, l'essentiel pour environ 5 million, l'emprunt. L'emprunt il ne faut pas oublier qu'il faut le rembourser par la suite.

## 2.2.3 ENDETTEMENT



Constat : l'encours de la dette s'est accru rapidement ces 2 dernières années, de plus de 8 % en 2007 par rapport à 2006.

**M PINTO** : L'endettement était de 28 million en 2004, 27 million en 2005, 28 million en 2006 pour 2007, 30 million 400 mille. Et en même temps les charges financières, vous vous souvenez ce sont les 4% de dépenses incompressibles que nous avons vu auparavant sur le budget de fonctionnement. Ces charges financières ont passées de 976 000 en 2005 à 1 75 000 en 2006 et la à 1 180 000 en 2007. Vous l'avez bien compris nous ne pouvons pas intervenir sur ces sommes et donc entre 2006 et 2007 se que l'on appelle l'encours de la dette a augmentée de 8%. Vous comprendrez que pour nous, nous sommes très loin d'une bonne gestion. Nous n'avons pas la capacité pour rembourser ou à peine.

## **3. STRATEGIE DU MANDAT ET ORIENTATIONS**

### **3.1 STRATEGIE DU MANDAT**

- Pas de hausse des taux d'imposition, la pression fiscale qui pèse sur les Montois est déjà suffisamment forte et le pouvoir d'achat des ménages stagne. Ce n'est pas l'impôt en soit qui est négatif au contraire c'est un acte de solidarité c'est un acte fort par contre il y a des limites et rien n'explique sur Mont-de-Marsan pourquoi il est de 18% supérieur à l'ensemble des villes Françaises ou d'environ 9% supérieur à l'ensemble des villes Françaises de même taille. J'étais dans une autre Ville dans un autre mandat il y avait 60% de

logements sociaux ici la part des logements sociaux représente à peine 12% le nombre de logements sociaux depuis deux ou trois ans à diminuer sur Mont-de-Marsan. Même cette explication qui serait toute à fait louable n'existe pas.

- Limiter la part des dépenses incompressibles (60 à 61% de budget bloqué ce n'est pas louable) dans le budget afin de redonner des marges de manœuvre à l'exécutif. Redonner de la marge de manœuvre pour que l'E politique ça veut dire la gestion de la ville contrairement à l'A politique qui est la recherche du pouvoir. Pour que l'E politique puisse s'exprimer pour que nous puissions mener à bout notre programme et enfin il faut :
- Accroître l'épargne nette pour que nous puissions par la suite investir. Sans tomber dans la facilité « d'emprunter ». Donc cette stratégie pour 6 ans elle se décline pour 2008 tout d'abord en fonctionnement et vous l'avez compris nous partons systématiquement de nos recettes, nous ne voulons plus partir des dépenses, faire la somme des dépenses regarder après nos recettes et donc il nous reste une différence alors qu'est ce-qu'il nous reste à faire ? on augmente les impôts pour équilibrer, c'est fini !

## **3.2 ORIENTATIONS 2008**

### **3.2.1 FONCTIONNEMENT**

Nous partons de nos recettes, nos recettes, elles sont bâties vous l'avez compris en grande partie sur la dotation de l'Etat, la DGF, la DSU.

#### Au titre des recettes de fonctionnement

S'agissant des dotations :

la DGF sera de 6 533 756, qui repose également sur le nombre d'habitants. (à peu près une centaine d'euros par habitant plus ensuite d'autres forfaits)

la DSU sera de 741 764

En ce qui concerne la fiscalité, 19 521 625 € dont attribution de compensation de la Communauté d'Agglomération pour un montant de 6 371 000 €.(somme gelée depuis quatre, cinq ans)

Enfin, à ce stade du budget 2008, nous ne sommes pas en mesure d'inscrire de produits de cession.(nos ventes) Il ya deux ou trois jours nous avons reçu une proposition pour acheter un terrain, un particulier qui souhaite acheter un terrain qui appartient à la Ville, pour l'instant ces sommes là n'ont pas été budgétées.

## Au titre des charges de fonctionnement (nos dépenses)

**M PINTO** : vous avez compris, il faut les contenir donc au chapitre des dépenses nous souhaitons garder la même somme qu'en 2007.

S'agissant du chapitre des dépenses des services elles seront contenues dans la limite du réalisé de 2007. Toutefois, sur les énergies il nous faut tenir compte des augmentations de prix ou tarifs.

Enfin, ce chapitre enregistrera une dépense nouvelle à hauteur de 150 000 €, dans le cadre des enveloppes de quartiers, pour des travaux d'entretien compte 61521

S'agissant des charges de personnel, le budget 2008 sera la reconduction des crédits réalisés 2007 ajusté du GVT (Glissement Vieillesse Technicité). Soit un peu moins de 3% en masse.

S'agissant du chapitre des dépenses de gestion, chapitre 65, on notera :  
au titre du SDIS, une contribution estimée à 1 160 000 €  
au titre du CCAS, une subvention d'équilibre de 600 000 €.

**M PINTO** : Au regard du budget du CCAS, pour information en 2008 il y a environ trois semaines, c'est la première fois que le service financier de la Ville de Mont-de-Marsan avait connaissance officiellement du budget du CCAS donc nous avons pu réellement mettre en place une subvention d'équilibre comme nous l'oblige la loi et nous avons versé une subvention à l'aveuglette donc 600 000, c'est 600 000 seront versé en deux parties, tout d'abord 400 000 et ensuite vers la mi-novembre au vu du résultat du budget du CCAS nous verserons une subvention qui permettra d'équilibrer le budget sur l'année. L'objectif du CCAS n'est pas de faire un l'excédent en fin d'année.

Ici il est précisé qu'une délibération fixera les modalités de versement à hauteur de 400 000 € ; et pour le solde la ville attendra la production d'un bilan mi-novembre 2008.

Au titre des subventions, on notera essentiellement l'inscription d'un crédit de 106 000 € (donc 1 point d'imposition) pour le comité des fêtes en tant que subvention exceptionnelle afin de répondre à un déficit des comptes 2007 de cette association. Le trou de 2007 sera comblé en 2008.

S'agissant des charges financières, l'inscription budgétaire tiendra compte d'un capital restant dû au 1er janvier 2008 d'un peu plus de 30 000 000 €.

### En conclusion du fonctionnement DEPENSES et RECETTES

Il sera proposé une inscription au chapitre 023 autofinancement de 2 900 000 €, inscription supérieure de 200 000 € au montant du capital remboursé de l'année.

#### 3.2.2 INVESTISSEMENT

Notre capacité d'autofinancement (faible) et l'endettement constaté à ce jour (30 million) compte tenu des programmes en cours d'achèvement, nous permet de proposer une enveloppe de 5 150 000 € d'investissement en 2008 avec un recours à l'emprunt de 3 300 000 €.

- soit 4 800 000 € d'achats ou travaux dont 150 000 € pour des travaux dans les différents quartiers.  
soit 350 000 € de travaux en régie

A ce montant, il nous faut rajouter les restes à réaliser de fin 2007 pour un peu plus de 6 000 000 €, dont 3,5 millions pour la continuité des travaux (Groupe scolaire du Bourg Neuf, Voie de Pémégan, **M PINTO** : *qui pose à Madame le Maire et à l'ensemble du conseil des questions, nous considérons que c'est une voie à vocation inter communal ce n'est pas un chemin réservé au Montois, si c'est une voie à vocation inter communal, c'est donc une voie qui aurait dû être financé par l'agglomération et ce n'est pas encore le cas, et réhabilitation du Théâtre municipal).*

**M PINTO** : Voilà clairement, rapidement nos perspectives pour l'année 2008.

Merci et merci au service financier qui en très peu de temps à mis en place cette présentation.

**Mme le Maire** : Bien, je vous remercie, je remercie Jean-Pierre de cette présentation et je remercie aussi, il l' a fait mais je veux m'y associer, le service financier pour le travail important qu'ils ont accompli en si peu de temps ainsi que le service informatique, merci à tous et je pense que nous prendrons l'habitude de faire ce type de présentation pour les présentations budgétaires parce que c'est quelques fois plus facile à visualiser pour tout le monde. Je souhaiterais vous donner la parole si vous le souhaitez et je n'en doute pas une seconde d'ailleurs.

**M. LAGRAVE** : Merci Madame le Maire, je m'excuse je n'ai pas eu le temps de préparer un power point mais la prochaine fois j'essayerais d'en faire de même pour préciser un petit

peu les choses. Merci tout d'abord d'avoir donné des chiffres et d'avoir donné le contexte économique dans lequel les Montoises et les Montois évoluent. Il y a un certain nombre de chiffres que vous avez donnés Monsieur PINTO et moi je vais essayer d'en donner d'autres pour peut-être en rajouter ou certain les ajuster au regard de la situation économique. La première chose est que la croissance dont vous avez parlé a été réajustée par l'INSEE à 1.5 au lieu de 2.25 qui était initialement prévue, l'inflation, vous parlez de trois pour cent et dernièrement il y a quelques jours on parle plus de 3.5 que de 3. Le chômage vous dites 7.5 bien sûr il faudrait s'entendre sur la manière de calculer et au regard d'un certain nombre de statisticiens on est plus proche des 8% que du 7.5% dont vous avait fait état grâce aux nouvelles statistiques et aux nouveaux modes de calcul, mais surtout qu'en on parle de chômage et d'un taux encore aussi élevé, il faut voir de quoi on parle, puisque aujourd'hui 70% des emplois qui sont créés, sont des emplois qui sont créés à temps partiels, subis, et pour l'essentiels par des femmes dans ce pays. Le pouvoir d'achat je vous félicite Madame le Maire et Monsieur PINTO que vous ayez évoqué le problème qui je crois a été au cœur d'un certain nombre de campagnes électorales dernièrement, pourquoi ne pas parler aussi dans ce contexte des quinze milliard dit « paquet fiscal » TEPA, la loi qui a privilégié un certain nombre d'exonération fiscale essayant d'avoir un choc fiscal et un choc pour la croissance qui a donné, comme vous le savez un renforcement à l'Epargne dans notre pays. Un budget de l'Etat qui a été fait avec 2.5% de croissance et surtout avec un baril à 73€ alors que nous sommes proches des 110. Un déficit commercial de la France qui s'avoisine les 40 milliards d'euros, les comptes de la Sécurité Sociale qui sont proches des moins 11 milliards d'euros, 1300 milliards d'euros de dette de l'Etat vers les Collectivités Territoriales, une DGF et vous l'avez dit qui est en baisse de 1%, nous l'avions dit également pendant la Campagne et puis dernièrement comme vous l'avez vu une réforme des politiques publics qui prévoit 6 milliards de moins dans le budget de l'Etat et j'ai cru comprendre dans un journal du dimanche qu'il y avait 5 milliards à rajouter ce qui nous porte à 11 milliards. Avec en plus de ça des services publics qui sont bien entendu mis à mal par le non remplacement des départs à la retraite et qui font évidemment partis des chiffres importants. Alors, quels vont être les services publics qui vont être touchés, j'imagine que ce débat nous l'aurons lundi l'or du budget mais moi je voudrais dire par rapport au chiffre que vous avez donné Monsieur PINTO, que Mont-de-Marsan depuis un certain nombre d'années a subi de plein fouet les désengagements de l'Etat et vous le savez aussi bien que moi, qu'il s'agisse de la question de la petite enfance avec les enfants qui ne sont plus accueillis, les moins de trois ans, qu'il s'agisse de la réforme de l'Urbanisme du 1<sup>er</sup> octobre, qu'il s'agisse des coupes sombres dans les aides et la construction de logements sociaux vous l'avez souligné et nous y reviendrons j'imagine dans les mois qui viennent, de la baisse de l'ensemble des solidarités envers les plus défavorisés de ce pays, le recensement qui maintenant est fait part les communes, la réforme de la catégorie C que vous avez oublié de souligner quand vous parlé de l'enveloppe budgétaire effectivement pour le personnel de cette collectivité, la réforme de la catégorie C ayant été faite par le gouvernement, la fin d'un certain nombres d'exonérations sociales. C'est dans ce contexte que, je crois, la précédente municipalité, a réussi à maîtriser beaucoup de dépenses, tout en augmentant les investissements, parce que comme vous le savez il était du devoir de la mairie et il est du devoir de la collectivité de soutenir l'économie locale tout en maîtrisant bien entendu l'écoute et l'ensemble des programmes qui ont été mis en place. Vous avez oublié quelques chiffres mais c'est normal on est là pour les évoquer ensemble, l'endettement de Mont-de-Marsan dont vous parlez est de 933€ par habitant, il est de 1037€ au niveau national. Il serait juste de remettre les choses dans leur contexte et je découvrerais ce matin en ouvrant un grand journal régional qu'à Dax on parle de deux mille trois cent euros par habitant. Le ratio des dépenses de fonctionnement au regard de la population c'est un ratio que tout le monde peut consulter sur le site du ministère des finances est de 956 €par habitant à Mont-de-Marsan et de 1172

€ au niveau national. La gestion précédente comme nous venons d'ailleurs de le voter tous ensemble n'était pas si mauvaise qu'on n'a bien voulu le dire, les comptes sont excédentaires, un certain nombre de choses ont été faites et engagées et ici il n'y a pas de cadavre dans le placard. Dans le cadre des orientations budgétaires 2008 et bien nous, nous nous interrogeons sur les investissements et les aides qui vont être abandonnés dans le cadre de vos annonces. S'agit-il de la solidarité, avec les personnes âgées ou la petite enfance ? Des constructions de logements, du Crématorium dont on n'entend plus parlé, du Mont-de-Marsan Historique qui pourtant je crois avait été largement validé par les Montoises et les Montois ? de la mise au norme d'un certain nombre de salles qui appartiennent à la Ville, des aides à l'éducation ou aux associations ? et Madame le Maire a déjà annoncé un certain nombre de choses, quant à la plate forme sociale, nous y reviendrons j'imagine dans les semaines et les mois qui viennent. Je voudrais aussi vous posez deux questions parce que nous ne sommes pas que dans le contexte du budget de la Ville et que deux choses, je crois à l'alarme de beaucoup de Montoises et de Montois, la première serait de savoir si dans le cadre d'un certain nombre de discussions et de connaissances vous avez des garanties qu'en à la base Arienne 118 et le livre blanc qui vient de sortir il y a quelques jours et qui prévoit ni plus ni moins cinquante mille postes supprimés à l'échelle de notre territoire et puis le deuxième sujet et non des moindres, puisque aujourd'hui dans l'ensemble des journaux il y avait une interview de Monsieur LARCHET chargé par le Président de la République d'un rapport sur la réforme des hôpitaux. De savoir si l'Hôpital de Mont-de-Marsan, est menacé par une quelconque mesure part ce plan. C'est la raison pour laquelle nous, nos priorités pour les orientations budgétaires et pour le budget 2008 aurait été les suivants : les aides aux défavorisés bien entendu, le pouvoir d'achat des Montois et des Agents de la Villes de Mont-de-marsan, la construction de logements ça va de soit, l'école gratuite, la culture et le sports pour tous, la continuité des aides aux associations, les réserves foncières pour les services publics, des services publics de qualité et enfin bien entendu la défense des emplois Montoises et des Montois, merci.

**Mme le Maire :** Je répondrais sur le fond, pour les chiffres Jean-Pierre PINTO répondra. Bien cette intervention digne d'une campagne pour l'assemblée nationale remet un petit peu en relief très certainement un discours national qui bien entendu est important aussi dans notre ville puisque nous vivons aussi sous des mesures nationales mais bon qui me paraît laissé peut-être les Montois un petit peu, pas de marbre mais je veux dire que les Montois ont très sincèrement le souhait que l'on s'occupe d'eux. Alors dans la fin de votre intervention, quand vous dites que vos priorités sont les aides aux défavorisés, le pouvoir d'achat, la culture et le sport pour tous et bien écoutez je crois que notre programme comporte beaucoup. Et ce que nous souhaitons faire comporte beaucoup de mesures qui iront dans ce sens mais que nous devons néanmoins et nous sommes dans un débat d'orientation budgétaire, nous devons néanmoins être responsable des budgets et nous éviterons nous, quant à nous de faire des promesses irréalisables et nous serons tout à fait volontaire et responsable pour proposer des actions dans les mesures que vous avez annoncées là, mais également en terme de développement économique pour assurer l'emploi, également en terme de développement et de rénovation, véritable rénovation de notre centre Ville nous en discuterons ensemble avec des politiques volontaristes et qui amèneront un véritable renouveau dans notre citée mais ceci ne pourra être fait pas seulement avec des paroles mais également avec un budget et ce budget nous vous l'avons expliqué il est contraint mais je crois que nous devons être responsable, un euro dans nos caisses doit être un euro bien dépensé et ça c'est dans un premier temps notre priorité. Notre priorité sera de remettre les finances de la Ville sur des rails nous permettant ces investissements, nous nous donnons deux à trois ans et pendant ce temps là bien entendu, avec vous nous préparerons des projets ambitieux pour la Ville de Mont-de-Marsan. Concernant la Base Aérienne 118, à l'heure actuelle je ne suis pas plus que vous dans le

secret des ministères mais je peux vous dire néanmoins que les autorités militaires ne sont pas du tout inquiètes à l'heure actuelle pour la base aérienne de Mont-de-Marsan, je tiens à dire néanmoins que j'ai soulevé ce problème depuis longtemps, je pense que cette activité qui est une activité essentielle pour notre région, pour notre économie est une activité effectivement qui n'a pas été diversifiée et il n'y a pas eu d'activité diversifiée, nous comptons trop évidemment sur la base aérienne 118. Donc notre soucis à nous sera effectivement d'aller dans le sens d'une activité économique largement diversifiée car ce que nous pouvons dire maintenant, c'est à dire qu'il n'y aura pas de modifications d'activité même qu'il y aura très vraisemblablement un renforcement de l'activité de la base aérienne 118. Me paraît par contre, ne pas pouvoir être énoncé à vingt ans ou à trente ans. Je crois que notre devoir est de préparer les situations futures pour nos enfants. Deuxième chose, vous parliez des hôpitaux et de la réforme des hôpitaux qui fera suite au rapport de Monsieur LARCHET, je crois que vous savez comme moi que nous avons un hôpital qui est un hôpital de grande qualité, qui a un développement permanent depuis de très nombreuses années, qui est à la pointe de nombreuses technologies, qui a des services de grandes compétences humaines et technologiques, un hôpital qui est saint sur le plan financier, je crois que véritablement nous n'avons pas d'inquiétude à avoir pour l'hôpital de Mont-de-marsan. Ce sont mes impressions compte tenu des développements de ce Centre Hospitalier qui est tout de même extraordinaire depuis une vingtaine d'années. C'était pour répondre aux deux questions que vous avez soulevées. Dernière chose, je n'ai pas parlé de « cadavre dans les placards » parce que je n'aime pas beaucoup cette expression, je me suis limitée aux « mauvaises surprises ». je donne la parole à Jean-Pierre PINTO pour répondre sur les questions techniques.

**M PINTO :** Tout d'abord, je reprends dans l'ordre de ce que j'ai pu noter, si j'ai bien compris sur la forme vous avez dit, vous avez précisé effectivement 1.5% de croissance pour l'INSEE mais c'est le point bas car vous savez que l'INSEE donne différents critères, la moyenne, le point haut, 1.5 un point bas d'accord. Vous avez donné tout une série de chiffres et ensuite vous avez dit, c'est ce qui explique la bonne gestion de l'équipe passée. Je ne comprends pas c'est les chiffres de 2008 qui permettent de dire que la Ville à bien été gérée entre 2001 et 2007, sur la forme je ne comprends pas. Parce que entre 2001 et 2007, la croissance n'était pas à 1.5, il est là aujourd'hui en 2008, pas en 2001, pas en 2002, pas en 2003, première chose. Deuxième chose, l'endettement, vous avez raison mais je crois avoir dit peut être pas suffisamment clairement que ce n'est pas comme ça qu'il faut réfléchir, nous n'avons pas les capacités pour rembourser, j'allais dire un ménage qui a une dette de mille euros, pas beaucoup en moyenne si je reprends vos chiffres, la moyenne d'endettement des ménages Français est de beaucoup plus, la difficulté est que nous n'avons quasiment rien pour rembourser, vous avez vu que notre autofinancement nous permet à peine et pas tous les ans de rembourser notre capital, c'est là, la difficulté. Sur le montant de l'endettement en soi, oui, votre moyenne est bonne mais le problème c'est que nous ne pouvons pas rembourser, nous ne dégageons pas suffisamment d'autofinancement pour pouvoir aisément rembourser notre dette c'est là, la difficulté. Et j'allais dire, un ménage qui a dix euros de dette c'est pas grand chose sauf si il a zéro dans le porte monnaie il ne va pas pouvoir rembourser énorme, c'est le cas de la Ville. Autre chose, vous avez dit comment nous allons faire ? Tout simplement en gérant correctement cette Ville. Je vais vous prendre qu'un exemple c'est « epsilon » : il est très clair, Madame le Maire ne fera pas acheter l'équipe et l'équipe magazine au frais de la municipalité. Je vous donne un exemple : vous avez dans vos priorités budgétaires, dit : les aides pour constructions etc... autrement dit c'est parfait, vous avez repris ce que nous avons en tout les cas, ce que nous souhaitons plus c'était de raisonner qu'en terme de dépenses, nous souhaitons partir de nos recettes, pour pouvoir ensuite raisonner en terme de dépenses. Vous avez donné dans

vos priorités, du débat d'orientation budgétaire, que des dépenses. Vous n'avez pas parlé des finances, j'allais dire comment financer ? Facilement, à la fin je fais le total et j'augmente les impôts. Nous, nous souhaitons très fortement, symboliquement je l'ai mis dans le power point, en montrant à chaque fois les recettes de départ, nous partons systématiquement des recettes. Nous regardons ce que nous avons dans la poche, dans le porte monnaie, avant de regarder nos dépenses et à partir de là, c'est à nous et c'est toute la noblesse et c'est pour ça que nous sommes là, toute la noblesse de notre mission politique, c'est de trouver des solutions. Ensuite que les dotations de l'Etat soient faibles, soient même en diminution ou alors en augmentation faible, je suis tout à fait d'accord mais c'est le cas pour toutes les villes de France. Et je peux vous assurer que toutes les villes n'ont pas systématiquement quelque soit la couleur politique, je m'en moque, n'ont pas recours systématiquement et uniquement aux taux d'impositions sur leurs contribuables pour trouver la solution. Et il existe d'autres solutions et nous allons vous le prouver tout au long de ses six ans à nous, et c'est pour ça que nous avons fixé ce cadre, nous n'augmenterons pas les taux d'impositions pendant six ans à nous pendant ces six ans d'être inventif c'est ce qui se pose pour tous les élus d'être systématiquement à la recherche de solutions. Merci.

**M. GUERINI :** Madame le Maire, Chers Collègues, Monsieur PINTO à dit comme les autres Villes, oui certes, mais il faudrait faire une comparaison avec les autres villes, celles des autres villes qui ont un tiers de leurs habitants qui dépendent de la fonction publique comme par exemple en autre constituée ici de la base aérienne 118 qui fonctionne sur une étendue qui généralement est celle d'une ville de 70 000 habitants c'est un petit peu différent donc certes faisons des comparaisons, c'est très intéressant parce que ça clarifie les chiffres pour bon nombre d'entre nous qui les comprenons peut être moyennement mais faisons des comparaisons stables, correctes, cohérentes. Je ne pense pas Madame le Maire que palier aux carences d'un Etat qui se désengage dans ces départements et dans ces villes, n'intéressent pas ces habitants de ces mêmes villes pour répondre à se que vous disiez à Renaud LAGARAVE. Ensuite, il est vrai que dans une ville comme la notre, où malheureusement nous n'avons pas dans d'autres villes la chance de n'avoir que des professions libérales, des gens qui gagnent fort correctement leurs vies, les services publics locaux doivent faire le maximum. A titre personnel, ça ne me choque pas que dans un pays comme le notre pour soigner gratuitement soixante cinq million d'habitants, on ait dix huit milliard de dette. Merci.

**M PINTO :** Je veux bien que l'on reprenne la comparaison des villes, je crois avoir dit mais j'ai peut être sûrement même pas été clair, avoir dit que notre pourcentage de logements sociaux sur la ville a baissé et il est inférieur à 12%. Je connais et pour venir d'ailleurs d'une ville où il y avait 60% de logements sociaux, là c'est une ville qui a des difficultés, là c'est une ville qui était tendue, là c'est une ville où il y a des guetos, dans cette ville comme dans d'autres, pendant quinze ans les taux d'impositions n'ont pas été augmentés voire même baissés, tout simplement parce que chaque élus avaient à cœur et je crois que c'est la noblesse de notre mission, de trouver des solutions qui n'étaient pas la solution de facilité, j'augmente le taux d'imposition. Ensuite une ville de fonctionnaires, oui, en quoi c'est un problème ? Je n'ai pas compris non plus.

**M. BACHE :** Bien, excusez-moi de prendre quelques minutes supplémentaires à notre débat sur les orientations budgétaires, mais moi je me satisfais de la proposition que vous nous faites de ne pas augmenter les taux d'impositions. Tout bonnement et simplement pourquoi, parce que je considère que l'impôt local c'est l'impôt le plus injuste qui existe

dans notre pays. La question à laquelle nous sommes confrontée, n'est pas simplement de nature de savoir si il faut augmenter ou pas augmenter les impôts, la question à laquelle nous sommes confrontée, c'est comment effectivement boucler un budget pour répondre au besoin des populations et le constat que l'on peut faire et effectivement Monsieur PINTO vous avez raison toutes tendances politiques confondues c'est que effectivement l'Etat n'assume plus ses responsabilités en terme de dotations aux collectivités locales. Puisque ces dotations sont en baissent permanentes au regard de l'augmentation du coût de vie etc etc...je ne développe pas et comme le dit notre collègue Renaud LAGRAVE et en plus on est confronté à une double problématique, le désengagement mais aussi les cadeaux fiscaux qui sont fait de plus en plus aux familles qui sont les plus favorisées. Renaud LAGRAVE a parlé du paquet fiscal on peut rajouter les 25 milliard d'exonération diverses de taxes et on peut rajouter ce qu'il a dit les 10 milliard sur l'impôt sur le revenu. Sur la proposition que vous nous faites concrètement comment je ressens les choses, puisque l'on a eu l'opportunité puisque l'on discute des orientations budgétaires mais en plus on a eu l'opportunité de recevoir le projet de budget sur lequel on aura à plancher lundi soir, c'est que effectivement Monsieur LAGRAVE a parlé un peu de rigueur. Ici à Mont-de-Marsan on va aller vers un tour de vis sur les dépenses publiques, on va aller vers une cure d'amaigrissement, effectivement et moi je suis l'un de ceux qui pensent contrairement à votre présentation Monsieur PINTO que le fait de pouvoir compter sur un personnel nombreux au niveau de la Ville ce n'est pas un handicap mais c'est une richesse, pourquoi ? Parce que effectivement ce service public il permet de répondre d'une part comme je viens de le dire aux attentes et aux demandes qui s'expriment au niveau de la population et en plus il permet effectivement comme l'a dit Monsieur LAGRAVE, malheureusement de compenser les désengagements de l'Etat, oui car l'Etat transfère de plus en plus de charges aux collectivités locales, effectivement la politique qui a été menée ces dernières années à Mont-de-Marsan c'est effectivement d'essayer dans la mesure du possible de compenser sans trop léser le contribuable Montois, ces désengagements de l'Etat et en même temps on s'inscrit et vous vous inscrivez dans ce que vous nous présentez dans le droit fil de ce que propose ce gouvernement je ne veux pas trop développer mais quand vous diminuez la subvention au centre communal d'action sociale j'espère que ce n'est pas pour faire comme fait le gouvernement pour faire la chasse aux pauvres j'espère que c'est pas pour ça, moi je le ressens donc ainsi parce que tout ce qui a été fait en terme de solidarité au niveau du CCAS c'était tout simplement parce qu'il y avait une demande. Et en même temps vous parlez de la dette par rapport aux investissements etc etc...Quant on parle de dette quant on rajoute tout cela il faut aussi parler si il y a eu un emprunt si il y a eu des réalisations et il y a aussi un capital à mettre en parallèle automatiquement quant on décide par exemple de réaliser... je ne parle pas de la place Saint Roch. La place Saint Roch, mais oui pourquoi pas, on est bien content d'aller y faire son marché le samedi matin même si il y a peut être des choses à améliorer, et oui, c'est une réalité, quant on décide de refaire le théâtre c'est aussi que ça répond à un besoin donc il y a aussi une richesse qui est sortie de là, moi c'est comme ça qu'il faut que nous réagissions, en même temps ça serait bien mais vous n'avez peut être pas eu le temps, c'est une demande que je vous formule que vous nous fassiez une perspective pour les futures années à savoir comment la dette va évoluer et quels vont être les ratios ect...ça serait quand même quelque chose de très bien et je terminerai, vous avez fait allusion et c'est pour étayer mon propos que effectivement sur Mont-de Marsan il y avait que 12% de logements sociaux si mes souvenirs sont exacts qui a tendance à la baisse, est ce-que c'est la Ville qui est directement responsable ou est ce-que c'est l'Etat de part son désengagement qui en est responsable ? Je préciserai qu'en terme de logement social la politique volontariste du Conseil Général qui aide aujourd'hui à la construction de logements sociaux alors que l'Etat se désengage, je terminerais puisque vous y avez fait allusion mais ça a fait l'objet d'un échange que nous avons eu lundi non pas au sujet des pépinières mais au sujet de l'agglomération de la Communauté d'Agglomération pourquoi

effectivement l'agglomération ne reversait que la taxe professionnelle qui avait été arrêtée à celle qu'elle était en 2003 au niveau de l'ensemble des Collectivités, qui ont adhérees à cette Communauté tout simplement là aussi parce que il y a eu transfert de compétences et donc cet argent supplémentaire sert effectivement à payer ces transferts de compétences et les obligations qu'a pris en charge la Communauté, je terminerai par deux questions et c'est vous qui l'avez posée moi j'ai pas trouvé, comment pouvait-on faire, comment limiter la part des dépenses incompressibles ? Comment une dépense incompressible peut-être limitée ? Et la deuxième question qui est toute naturelle par rapport à ça, comment donc à partir de là, accroître l'épargne ? Parce que c'est quand même quelque chose, donc c'est vrai que vos propositions s'inscrivent dans une logique que je qualifie de désengagement, de tour de vis et de plein de rigueur.

**M PINTO :** J'ai noté beaucoup de choses, pour terminer peut être sur votre réponse, rigueur, que sais-je ? non tout simplement nous allons réduire les dépenses inutiles et il y a beaucoup dans cette Ville de dépenses inutiles, je vous ai donné l'équipe et l'équipe magazine parce que c'est un détail mais je peux continuer, je peux continuer en donnant d'autres dépenses que l'on fait parce que tout simplement il y a une habitude qui a été prise à la mairie tout simplement et tous nous allons réorganiser les services pour que toutes ces dépenses inutiles qui, mis bout à bout représentent des sommes importantes qui vont nous permettent par exemple d'à nouveau regagner de l'épargne. Ensuite le CCAS, je vous rappelle que nous nous devons comme dans toutes les villes de respecter la loi, la loi dit subvention d'équilibre, la loi ne dit pas donner un million, un, et ensuite le CCAS à la fin de l'année donnera cinq cent mille euros d'excédent, la loi dit donner une subvention d'équilibre. Ce qui suppose effectivement que nous sachions, que nous connaissions le budget du CCAS et oui ça vous semble étonnant mais les services financiers de la Ville ne connaissent pas ce budget, voilà. Ensuite, vous avez dit qu'en fonction du coût il y a un capital à mettre en face, oui, moi j'attends de votre part que vous puissiez me dire des choses à mettre en face, j'en vois pas beaucoup, j'en vois pour reprendre le symbole de la place Saint Roch quelque chose qui nous a coûté relativement cher il y a à peine cinq ans et qu'il faut refaire en tous les cas au niveau du sol, ensuite vous nous avez dit que le Conseil Général aidait le genre social, certes, moi ce qui m'intéresse je suis un élu local et un élu de Mont-de-Marsan ce que je constate c'est que sur Mont-de-Marsan le nombre de logements sociaux a diminué alors maintenant si vous me dites que c'est la faute des autres, je veux bien mais je pense et c'est la mission de chaque élu local de participer ou alors dans ce cas là ça ne sert à rien d'être élu à une municipalité. L'Agglomération, transferts de compétences, oui, mais c'est bien un transfert de compétences qui a été fait dans toutes les agglomérations et je vous en joins de regarder qu'elles sont les agglomérations où il n'y a qu'une dotation et où la dotation de solidarité, vous dites de solidarité n'existe pas, nous sommes un cas particulier. Pour l'essentiel les agglomérations ont deux moyens je vous demande dans ce cas là de me redonner des noms et des chiffres sur l'ensemble des agglomérations il y a effectivement une part qui a été gelée donc l'agglomération reverse à la Ville la taxe professionnelle pour mémoire la Ville reçoit la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti et en plus elle reçoit une partie de la taxe professionnelle qui a été gelée à Mont-de-Marsan en 2003. Et ensuite, tout simplement pour que chaque ville soit incitée à faire venir des entreprises et Monsieur LAGRAVE posait la question et il a raison et Madame le Maire a bien précisé nous ne pouvons pas garder une mono industrie sur une ville il faut diversifier nos emplois pour se faire il faut que chaque ville soit incitée à faire venir des entreprises si comme c'est le cas à Mont-de-Marsan nous bloquons la taxe professionnelle en 2003, quel est l'intérêt pour la Ville de Mont-de-Marsan d'un point de vu financier à faire venir une entreprise sur Mont-de-Marsan, aucun ça n'apportera pas de recettes supplémentaires, j'allais dire autant mettre les problèmes chez

les voisins, si par contre et c'est le cas dans l'écrasante majorité des agglomérations, chaque année l'agglomération reverse une partie de cette nouvelle taxe professionnelle à la Ville qui a fait venir l'entreprise, là ça incite chaque ville de l'agglomération à faire venir les entreprises et Monsieur BACHE donnait l'exemple des pépinières et on va le donner pour tout le monde, il y a un chef d'entreprise qui a appelé la mairie de Mont-de-Marsan il y a quelque temps pour demander donc le téléphone des pépinières d'entreprises on lui a donné le numéro d'un pépiniériste. Très clairement c'est naturellement la Ville n'a aucun intérêt en date d'aujourd'hui à faire venir les entreprises sur Mont-de-Marsan autant faire venir des constructions on va avoir le foncier et la taxe d'habitation ce qui effectivement à notre sens est une bêtise parce que effectivement il faut diversifier les emplois pour permettre effectivement à chacun de pouvoir trouver et de ne pas partir systématiquement ensuite en dehors de Mont-de-Marsan pour trouver un emploi. Ensuite comment limiter la part des dépenses incompressibles, je veux dire les solutions sont assez évidentes tout d'abord il faut augmenter nos recettes deuxièmement il faut également dans nos dépenses limiter la part des dépenses incompressibles ça me semble mécaniquement assez évident, je ne comprends pas la question. Et après il y avait une dernière question que je n'avais pas notée, oui, comment accroître l'épargne, idem c'est une différence entre une recette et une dépense il faut augmenter les recettes, je vous ai dit au qu'on résonne au départ sur les recettes donc je comprends bien, si l'on résonne des dépenses, je comprends vos questions en partant des dépenses moi si je résonne en dépenses après il ne reste plus rien parce que les recettes sont déjà bloquées, nous partons systématiquement dans notre résonnement des recettes, il faut stimuler les recettes, à partir de là on regarde les dépenses, nous sommes en aucun cas dans le schéma où je regarde les dépenses je fais la somme et ensuite je m'intéresse aux recettes, non, les recettes c'est le point de départ de notre résonnement. Voilà, j'espère que j'ai répondu en parti à vos questions.

**Mme le Maire :** Bien, je vous remercie, je vais terminer en disant à Monsieur BACHE parce que j'ai cru comprendre dans son intervention ce qu'il essayait de faire dire à Jean-Pierre PINTO en demandant comment nous allions contraindre les dépenses incompressibles, oui, parce que nous entendons, nous avons certains retours, je crois que nous avons montré dans ces orientations budgétaires que nous gardions la même enveloppe pour les frais de personnel revalorisés de ce qui était nécessaire de revaloriser donc il n'a pas été dit à aucun moment qu'il s'agissait d'avoir une action sur le personnel municipale qui est effectivement un service, vous le disiez important qui a cru tout de même, qui a augmenté curieusement en 2007 et à la fin de l'année 2007 et qui restera stable, voilà notre souhait. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ?

**M. LAGRAVE :** Une phrase Madame Le Maire parce que je me suis vraiment pas trompé de débat, les élections législatives c'était il y a un an, il y a quelqu'un qui a été élu député et je n'ai pas du tout l'intention de revenir sur les élections législatives, il y a un élu il est très bien là où il est.

**Mme le Maire :** C'était un clin d'œil, voilà. Quelqu'un souhaite-t-il la parole ?

**M. BACHE :** Vous ne donner pas tous les éléments par rapport à la Communauté parce que, par exemple les zones industrielles pour accueillir les entreprises elles sont passées de compétences communautaires et ce n'est plus la Ville qui a à faire face aux dépenses.

**M. PINTO :** Vous savez qu'il existe deux possibilités pour les villes, une de créer des zones économiques de compétences d'agglomérations et d'autres de conserver des zones économiques de compétences communales, vous savez que ça existe dans la plus part des agglomérations, vous savez que ça permet pour ces zones communales de faire venir plutôt

des petites entreprises, des PME et même des TPE, qui sont pour l'essentiel l'élément déterminant pour l'emploi alors que l'agglomération sa vocation sont plutôt des moyennes et grandes entreprises donc moi il me semble important d'avoir ces deux dynamismes.

**Mme le Maire** : Bien, je vous remercie, en questions diverses il n'y a rien qui était inscrit à l'ordre du jour mais je souhaiterai tout de même vous faire une communication qui est pas très importante après ce débat intéressant mais qui est quand même essentielle pour nous et pour la communication, nous souhaiterions lundi prochain savoir si tous les élus ici présents peuvent venir avec un petit peu d'avance pour faire une photographie individuelle. Le conseil municipal est fixé à 19 h et nous souhaiterions que vous arriviez à 18 h 30 pour vous faire photographier pour ceux qui le peuvent, ceux qui ne le peuvent pas et je sais qu'il y en a au moins un, il sera photographié à part. Voilà. Je vous remercie et vous dit à lundi pour le budget. J'invite tout le monde à venir signer les comptes administratifs, de vous retenir encore un peu.

La séance est levée à 21 heures 15 minutes.



**LE MAIRE,**  
**Conseillère Régionale d'Aquitaine,**

**Geneviève DARRIEUSSECQ.**